



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°2004 LUNDI 5 MAI 2014

Enjeux politiques

Les partis politiques non conformes dans le viseur

Répondant à une question d'actualité du sénateur Modeste Mutinga sur la problématique de la création, de l'organisation et du fonctionnement des partis politiques, le ministre de l'Intérieur en a profité pour fustiger le caractère illégal de la plupart de ces structures fonctionnant en dehors des normes. « *Le gouvernement va bientôt sanctionner ceux qui ne respectent pas la loi en la matière* », a promis le ministre Richard Muyej. Après avoir longtemps tergiversé, préférant privilégier le rappel à l'ordre et la sensibilisation en mettant les déviations des uns et des autres sur le compte de l'apprentissage de la démocratie, le ministre entend cette fois-ci sanctionner les récalcitrants. Très peu des partis politiques s'accrochent à l'esprit de la loi. En plus du fait qu'ils n'ont pas de siège social reconnu, la plupart d'entre eux ne tiennent jamais de congrès ou ne déposent pas au ministère de l'Intérieur leur rapport des comptes financiers à la fin de chaque exercice tel que le recommande la loi.

Page 12



Richard Muyej Mangez

MÉDIAS

FFJ appelle l'État congolais à cesser d'emprisonner le journaliste pour la vérité

L'appel a été lancé le 3 mai à l'occasion de la célébration de la 21^e Journée internationale de la liberté de la presse. Dans un communiqué publié le même jour, l'Association de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ) rappelle à l'État congolais l'irréversible mouvance de la dépenalisation des délits de presse qui demeure une réelle exigence de la démocratie dans le monde. Pour cette ONG, en 2013, les journalistes ont été l'objet de toutes sortes de violations, allant de l'interpellation, des menaces à l'assassinat. Dans l'ensemble, FFJ a documenté cent dix-neuf allégations d'atteinte à la liberté de la presse et du droit du public à l'information, et deux cas d'assassinat. Cette organisation a, par ailleurs, stigmatisé l'absence d'initiative de réforme en faveur des médias et des journalistes.

Page 13

Intervention humanitaire

Des déficiences dans la prise en charge des refoulés de Brazzaville



Quelques ressortissants de la RDC refoulés de Brazzaville

Regroupés depuis le 26 avril sur les deux sites aménagés pour les accueillir, en l'occurrence, le stade Cardinal Malula et la cour de la maison communale de Kinshasa, les refoulés de Brazzaville vivent dans une précarité absolue, sans habits, sans nourritures, ni soins médicaux adéquats. Ainsi va la vie sur ces sites où la propreté est loin d'être une règle. Ces refoulés reflètent, pour ainsi dire, l'image des déplacés en situation de détresse. La plupart d'entre eux passent leur nuit à la belle étoile exposés aux intempéries et empêtrés dans les quelques rares effets ramenés de Brazzaville.

Outre les conditions d'hébergement difficiles à améliorer avec, à la clé, une bonne prise en charge médicale des refoulés, le gouvernement est astreint à identifier correctement les nouveaux arrivants, de manière à s'assurer s'ils sont réellement ressortissants de la RDC, avisent plusieurs ONG.

Page 12

LIVRES

Afrique : l'alibi colonial se consume

Paru en avril dernier chez L'Harmattan, l'ouvrage de Célestin M'Peya est un recueil de 262 pages qui compile « *réflexions et citations sur la période sombre de l'histoire du continent noir* ». Membre de la diaspora congolaise en Belgique, l'auteur, un ancien employé de l'administration communale à Bruxelles-Uccle, a choisi ici de focaliser « *son éclairage sur l'inhumanité, le cynisme et la brutalité du système colonial* ».

Ce livre tient lieu d'une « *une invitation à ne pas laisser l'histoire de l'humiliation des peuples africains passer sous la trappe* ». Les lecteurs y découvriront de quelle sorte l'auteur s'emploie à la mise à nu du pharisaïsme révoltant des missionnaires de l'époque. Cette invite est assortie d'une démarche active quitte à « *donner un coup de pied dans la somnolence collective* ».

Page 13

DOING BUSINESS 2015

Les réformes et leurs effets présentés par la RDC

Les enquêtes menées par la mission de la Banque mondiale du 14 au 18 avril à Kinshasa dans le cadre de la publication du prochain rapport Doing business a permis à cette institution financière internationale de s'assurer de la réalité des réformes envisagées par le gouvernement pour créer un environnement meilleur pour les affaires en RDC. L'équipe d'experts Doing Business s'est rendu compte des progrès non négligeables accomplis par la RDC. En matière de fiscalité par exemple, les réformes ont abouti à une simplification des procédures de paiement des impôts (suppression du récépissé) et une unification des échéances fiscales au 15 de chaque mois pour le paiement des droits courants. Dans le domaine de l'électricité, les procédures ont été simplifiées et le délai et le coût de raccordement électrique moyenne tension et basse tension allégés. Le nombre de procédures et délai a été ramené à dix-huit.

Page 13

ÉDITORIAL

Dialogue

La suite des événements dira si un véritable dialogue démocratique s'est instauré chez nous entre la majorité et l'opposition, mais ce qui s'est passé la semaine dernière à Brazzaville, lorsque les dirigeants du PCT et de l'Upads ont échangé sur des questions délicates, notamment celles qui touchent à l'organisation des scrutins à venir, constitue à l'évidence un signe positif. Même si, en effet, de sérieux points de désaccord subsistent entre les deux principales formations politiques à la manœuvre sur l'échiquier politique congolais, le fait de se rencontrer et de débattre librement prouve que, de part et d'autre, le dialogue est perçu comme nécessaire, indispensable même.

Se retrouver autour d'une même table pour dresser la liste des divergences qu'il convient ou non d'aplanir, c'est reconnaître publiquement qu'au-delà des intérêts particuliers existe un intérêt général qu'il convient de servir, de protéger, de garantir afin d'assurer à tous les citoyens qu'ils pourront continuer de vivre libres dans une société libre. Rien dans ce domaine n'est encore certain, et des obstacles imprévus peuvent toujours surgir qui viendraient perturber le processus ainsi engagé, mais le pas en avant auquel nous assistons est indiscutable. Et l'on doit s'en réjouir, car il montre que la classe politique congolaise prend lentement mais sûrement la mesure de ses responsabilités.

Remarquons en passant que si elle avait mené avec la même intelligence la Conférence nationale souveraine et l'instauration du régime démocratique qui en découla, elle aurait évité à la nation les terribles tourments que celle-ci subit dans les dix dernières années du siècle précédent. Cela étant dit non pour réveiller de mauvais souvenirs, mais seulement pour souligner le fait que c'est de la confrontation des idées et non de l'insulte ou de l'agression que naît le progrès dans le domaine éminemment sensible de la gouvernance.

Le Congo se trouve indiscutablement à un tournant de son histoire qu'il lui faut négocier avec sagesse et intelligence. Au terme de quinze années d'efforts intensifs pour se reconstruire, il a indiscutablement la capacité de consolider le système démocratique qui lui a permis de faire taire enfin ses mauvais démons. Mais il n'y parviendra que par le dialogue, par la concertation, par l'échange, par la compréhension réciproque.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Le PCT et les partis du centre souhaitent un examen approfondi de la question

La rencontre entre le Parti congolais du travail (PCT) et les groupements politiques du centre, le 02 mai à Brazzaville, a permis aux participants de se prononcer sur le débat politique qui agite le pays au sujet de la révision, du changement ou non, de la Constitution du 20 janvier 2002

Cette rencontre qui s'inscrivait dans le cadre d'une démocratie apaisée vise à renforcer le dialogue politique et à donner corps aux recommandations de Dolisie. Au sujet de la Constitution, les deux parties ont souhaité que la question soit abordée par l'ensemble de la classe politique dans un esprit républicain, en privilégiant l'intérêt supérieur de la nation. Quant à la mise en œuvre des recommandations de la concertation politique de Dolisie, il a été souhaité : le



recadrage de la commission nationale d'organisation des élections (CONEL), du comité de suivi de la paix et la reconstruction du Congo, l'instauration de la carte biométrique ainsi que le bulletin unique. Le Pct et les partis du centre ont dit leur satisfaction sur le déroulement du recensement administratif spécial. En effet, en dépit de quelques imper-

fections constatées, l'opération n'appelle aucune remarque particulière étant donné que les principes de consensus et de parité retenus d'accord parties ont été formellement respectés avec le regard de toutes les composantes notamment l'administration, les partis politiques et la société civile.

Jean-Jacques Koubemba

OPÉRATION «MBATA YA BAKOLO»

Les parlementaires de la RDC demandent des explications

Venus s'enquérir de la situation et exprimant la désapprobation du peuple de la République démocratique du Congo (RDC) contre les méthodes utilisées lors de l'opération de sécurité «Mбата ya bakolo», les parlementaires du Congo voisin se sont entretenus, le 2 avril à Brazzaville, avec leurs collègues.

Au cours des échanges, les parlementaires du Congo-Brazzaville ont mis à la disposition de leurs homologues des informations concernant le déroulement de cette opération. «Notre mission consistait à présenter notre indignation sur les conditions inhumaines dans lesquelles les ressortissants de notre pays ont été expulsés. Nous avons reçu les réponses appropriées et nos collègues ont reconnu des dérapages au cours de la procédure. Nous avons eu de plus amples informations et leur avons demandé de plaider pour que l'opération se fasse dans le respect des droits humains», a déclaré le chef de la délégation des parlementaires de la RDC, Emmanuel

Shadari Zamazani. Au sujet de cette opération, initiée suite à la recrudescence de l'insécurité et de la violence à Brazzaville, le président du groupe parlementaire du Parti congolais du travail, Alain Moka, a déclaré, à l'issue de cette réunion, que le peuple congolais se sentait soulagé. Et d'ajouter : «Nous prolongerons l'opération de sécurité comme le veut le gouvernement pour garantir la paix et la sécurité des populations congolaises. Nous devons le faire dans le respect des droits de l'homme.»

95 % de délinquants sont des étrangers Selon Alain Moka, l'examen du taux de criminalité a montré que 95% des auteurs de troubles étaient d'origine étrangère, comme les expatriés suspects d'être à l'origine de certains crimes. Mais, a-t-il ajouté, des centaines de citoyens de la RDC vivent en toute quiétude sur le sol congolais. «Nous demandons qu'ils soient protégés afin qu'ils ne se sentent pas menacés», a-t-il souligné. Pour conclure, les parlementaires du

Congo-Brazzaville ont exhorté leurs homologues à ne pas céder à l'émotion et à agir sur les médias, car, ont-ils dit, ce que relaie aujourd'hui la presse de ce pays frère est regrettable.

«Ce phénomène, nous l'avons hérité de l'opération «Likofi». En quelques mois, il y a eu une hausse considérable de la criminalité, ce qui a conduit les autorités de police à prendre toutes les dispositions afin de faire régner un climat de paix. Cette opération de sécurisation des populations se poursuivra, car lors de l'opération à Brazzaville, nombreux sont ceux qui se sont réfugiés à l'intérieur du pays. Nous sommes prêts à recevoir tous les citoyens d'en face, pourvu qu'ils respectent nos mœurs et ne viennent pas nous imposer des gangs de brigands», a conclu Alain Moka.

Rappelons que suite aux dérapages enregistrés lors du déroulement de cette opération, dix-sept policiers ont été radiés des rangs de la police nationale.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolormwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Épiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Les sages de la Bouenza engagent le chef de l'État au changement de ce texte

Cette déclaration, en vue de l'échéance de 2016, a faite par les sages de la Bouenza, un département du sud-ouest du pays, lors de l'audience que le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, leur a accordée le 2 mai à Brazzaville.

«*Au nom de la paix, de la stabilité et du développement, nous vous suggérons d'engager la procédure pour le changement de la Constitution du 20 janvier 2002*», a notamment déclaré le président du comité des sages de la Bouenza, Samuel Mouandza, qui conduisait la délégation de ses collègues. Bien avant l'intervention du président du comité des sages, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, natif de la Bouenza, s'est exprimé au nom de ce qu'il a appelé le groupe des facilitateurs, composé de membres du gouvernement, de députés et de sénateurs, pour remercier le président de la République de l'attention qu'il porte à la démarche entreprise.

Ce groupe des facilitateurs est celui à qui les sages du département, réunis en assemblée générale extraordinaire le 18 avril à Madingou, chef-lieu de la Bouenza, avaient officiellement remis un courrier adressé au chef de l'État, contenant la déclaration qui l'appelle à changer la Constitution. Une déclaration

lue ensuite par un sage, de laquelle on retient essentiellement que le comité que ces sages dirigent soutient le changement de la loi fondamentale : «*Nous invitons les responsables des partis politiques et de la société civile à aborder ce débat dans la sérénité dans l'intérêt de la paix et de la concorde nationale*», note-t-on en substance.



La rencontre entre le chef de l'État et les sages de la Bouenza

Dans sa réponse, le président de la République a dit prendre acte de la position des sages de la Bouenza, comme, avant eux, ceux de la Likouala, du Niari et de la Sangha. «*S'il y a maintien ou changement de la Constitution en vigueur, cela ne relèvera pas d'un quelconque diktat du chef*

de l'État que je suis. Ce sera au peuple congolais d'en décider», a-t-il déclaré.

Denis Sassou-N'Guesso a également pris l'engagement de visiter le département de la Bouenza à une date à convenir. Il a par ailleurs assuré aux sages, qui disent l'attendre le 15 août 2016 chez eux, qu'en tout état de cause il veillerait à ce que le Congo ne revive pas les violences des

dernières décennies au nom de querelles politiques. Le chef de l'État et les sages de la Bouenza échangeaient essentiellement en kituba, une langue véhiculaire abondamment parlée dans ce département.

Gankama N'Siah

DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques réclament plus de 1000 milliards à l'État

Les investisseurs congolais sont montés au créneau, le 2 mai à Brazzaville, à la faveur d'une assemblée générale extraordinaire organisée par l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo. Ils exigent leurs dus aux pouvoirs publics.

Six points, essentiellement de revendication, ont été débattus au cours de cette réunion présidée par Hel Hadj Abdoulaye Bopaka, le président de cette organisation patronale.

En premier lieu, les hommes d'affaires congolais, venus en masse à cette rencontre tenue à la préfecture de Brazzaville, revendiquent le paiement systématique et sans condition de la dette commerciale cumulée dont le dossier est resté sans suite. Il s'agit de la dette conventionnée des oubliés, des dossiers scellés ainsi que des situations de justice, le tout pour un montant estimé à environ 600 milliards FCFA.

Ils ont également examiné le dossier du sinistre des guerres civiles de 1993, 1997 et 1998, lesquelles ont causé d'énormes pertes à ces investisseurs, évaluées à 350 milliards FCFA.

De même, ils réclament le paiement total des arriérés des marchés publics d'investissement et des services inscrits au budget de l'État au titre des années 2012-2013, d'une valeur de 375 milliards FCFA. Les opérateurs économiques exigent en outre, de façon pacifique, le rétablissement du code informatique, du mode de règlement ainsi que des contrats suspendus depuis 2010 avec leurs partenaires, dont le montant est estimé à 912 millions FCFA.

Enfin, ils réclament le débloqué des fonds gelés depuis l'année 2000 à la suite de la liquidation des banques BCC, UCB et BIDC.

Par ailleurs, ils déplorent la léthargie des pouvoirs publics concernant le dossier lié au sinistre du 4 mars 2012, dont l'évaluation n'a jamais été faite à ce jour.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Attention, les médias de Kinshasa incitent à la violence !

À la radio, à la télévision et dans les journaux, les éditoriaux diffusés à Kinshasa depuis le lancement à Brazzaville, le 4 avril, de l'opération de police «Mbata ya Bakolo» font de la haine leur travers favori. Non seulement la presse de la RD-Congo relaye les propos attentatoires au bon voisinage développés par des personnalités politiquement en vue – des députés, en l'occurrence –, mais elle prend tragiquement parti dans un débat qui gagnerait à être mené avec responsabilité.

Il va de soi que des agents de police mal intentionnés, peut-être moyennement formés, n'ont vu dans la mise en œuvre de Mbata ya Bakolo qu'une occasion propice pour brutaliser, humilier, extorquer des biens ou se livrer à des exactions inacceptables sur des citoyens de RDC expulsés pour séjour irrégulier à Brazzaville. Sur ce point, la réaction des autorités de la police a été immédiate, rigoureuse, puisque près d'une vingtaine d'entre eux pris en flagrant délit ont subi des sanctions allant jusqu'à la radiation. Cette démarche dénote de la volonté de mieux encadrer le déroulement de cette opération.

Il est vrai aussi que pour des familles du Congo-Kinshasa, installées pour cer-

taines de longue date à Brazzaville, un rapatriement plus ou moins forcé cause une véritable angoisse, que voir de jeunes enfants innocents être contraints de suivre leurs parents parfois après de longues heures d'attente dans des sites de passage est insoutenable. Mais dans le cas précisément des raisons qui ont motivé le déclenchement de cette opération de police, citons le soulagement des victimes d'expéditions sanglantes menées dans des quartiers de Brazzaville par des bandits de grand chemin, dont certains venaient de Kinshasa.

Brazzaville et Kinshasa étant mitoyennes, on a pu observer depuis la rive droite du fleuve Congo comment la police de la RD-Congo, dans ce qu'elle avait appelé il y a peu l'opération «likofi», coup de poing en français, donnait force à la loi d'en imposer aux kulus qui écumaient Kinshasa et ses environs. Des organisations de défense des droits de l'homme dans la capitale de la RDC s'étaient élevées d'ailleurs contre les exécutions extrajudiciaires. Ici également, les Kinois, malmenés par ces terroristes d'un genre nouveau, avaient exprimé leur soulagement. Cela pour dire qu'à Brazzaville, comme à Kinshasa, ici comme ailleurs, les effets

de la violence gratuite sont ressentis de la même manière.

Qui peut interdire à la presse de dire ce qu'elle pense d'une situation jugée alarmante ? Personne, a priori. Mais qui peut croire que ce que l'on écrit, ce que l'on rapporte à la radio ou à la télévision, sur un ton démesurément haineux, sert l'intérêt général ? Seule l'expérience professionnelle peut répondre à la dernière question. Ce qui paraît être une constante est le fait qu'à chaque montée de tension entre les deux Congo, Kinshasa la médiatique a toujours vite fait de sortir de ses caches un arsenal de propos injurieux pour discréditer le «petit» Congo qui se mesurerait impunément au «grand» Congo. Sans savoir que sur le strict plan de la taille, tous les pays du monde, comme tous les êtres humains, se valent, qu'ils mesurent 2 ou 10 millions de kilomètres carrés, qu'ils pèsent 25 ou 200 kilos.

Appeler le gouvernement de Kinshasa à chasser systématiquement les Congolais de Brazzaville, en situation régulière ou non ; assimiler le rapatriement des Congolais de Kinshasa vers leur pays à un génocide ; inonder la presse kinoise de commentaires xénophobes inspirés par la seule volonté d'en découdre, voilà

qui expose les journalistes à des poursuites pour incitation à la violence. Voilà qui ne les distingue pas de ceux que l'on devrait s'abstenir de prendre pour des collègues, ces éditorialistes de la radio rwandaise des Mille Collines qui emportèrent par l'irrationalité de leurs propos près d'un million de leurs concitoyens dans le génocide de 1994. Les dernières semaines ont malheureusement rapproché certains professionnels de la presse de RDC de ces prédateurs inaudibles depuis vingt ans. À l'époque, évidemment, ceux-là croyaient bien faire.

Soixante-douze heures après la célébration dans le monde entier de la Journée internationale de la liberté de la presse, le 3 mai, il paraît opportun d'inviter les confrères de Kinshasa à se départir de cette rage à détruire la bonne entente qui a toujours caractérisé les relations entre les deux Congo. Ne perdons pas de vue qu'entre Brazzaville et Kinshasa, le besoin d'échanger et de communiquer est plus fort que nos plumes, nos micros et nos caméras. Il est plus fort que les diatribes de celui ou celle qui, haut placé dans l'hémicycle ou dans l'administration du pays, n'a pas appris à contenir une volubilité démodée, susceptible de semer un trouble irréparable.

Gankama N'Siah

BANQUE MONDIALE-CONGO

Plusieurs projets en gestation

La Banque mondiale (BM) a, dans son portefeuille, des projets de coopération avec la République du Congo pour l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables en matière d'accès à l'eau, à l'électricité et d'amélioration des voiries.

La représentante de cette institution internationale, Sylvie Dosso, a fait, le 30 avril, un point général des projets avec le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso.

Elle a évoqué l'avancée du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) et la probabilité d'un projet additionnel. Ce Peedu 2 sera essentiellement consacré à améliorer la distribution de l'énergie et de l'eau à tous les Congolais. Concernant le Peedu 1, les résultats sont acceptables : 50 000 branchements pour l'accès à l'eau sont prévus très prochainement, et certains quartiers seront donc approvisionnés dans des délais très courts.

« Une mission d'évaluation a eu lieu ces derniers jours et elle est en train de prendre fin. Elle a permis de définir de manière beaucoup plus précise les objectifs du projet ainsi que toutes les composantes », a déclaré Sylvie Dosso.

Elle a indiqué que les orientations stratégiques de cette nouvelle composante du Peedu seraient validées avec le ministre de

l'Énergie, ainsi que le financement additionnel et la façon dont il est conçu à ce jour.

Outre le Peedu, la délégation de la BM a évoqué un projet d'assainissement en cours d'élaboration pour les quartiers défavorisés de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le ministère aura un rôle primordial

Brazzaville bénéficient d'un minimum d'assainissement et de revoir la question des voiries», a souligné la représentante de la BM.

Pour sa part, Émile Ouosso a beaucoup insisté sur l'importance de la mise en œuvre de ces projets. Sylvie Dosso a assuré tout mettre en œuvre afin qu'ils soient



Une séance de travail Banque mondiale-Congo

à jouer dans la mise en œuvre de ce projet. « C'est un projet que nous sommes en train de concevoir avec la partie nationale d'un montant de 400 millions de dollars, qui sera cofinancé avec le gouvernement congolais. L'idée essentielle est de faire en sorte que les quartiers les plus pauvres de Pointe-Noire et de

présentés au conseil d'administration de la BM le plus rapidement possible.

« Nous pensons qu'à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, nous pourrions finaliser ces projets et commencer à les mettre en œuvre », a-t-elle conclu.

Nancy France Loutoumba

VOIRIES URBAINES

Les travaux de la route de la Corniche butent à Talangaï

Le Collectif des propriétaires des parcelles situées le long de la rive droite du fleuve Congo a interpellé, le 1er mai à Brazzaville, le député du quartier 68 à Talangaï et les pouvoirs publics au sujet de la déviation de la route de la Corniche afin de ne pas toucher aux habitations existantes.

Les occupants des parcelles de la zone des bas-fonds du fleuve Congo, derrière le collège Antonio-Agostino-Neto, notamment le long de la rue Boundji, à Talangaï, où passera la route de la Corniche pour embellir la ville et fluidifier la circulation, déplorent de ne pas être informés par les services habilités. De même, ils regrettent qu'il n'y ait pas eu d'enquête parcellaire.

Devant les médias de la place, le collectif a sollicité des autorités locales soit la déviation de la route de quinze mètres à gauche afin que les maisons et habitations ne soient pas endommagées, soit l'application pure et simple de la loi n°11-2004 portant procédure d'expropriation.

« Nous, Collectif des propriétaires des parcelles situées le long de la rive droite du fleuve Congo, derrière le CEG AA-Neto, sollicitons la compréhension de la mairie de Talangaï, des Grands Travaux, du député du quartier 68 et sans oublier une implication personnelle du chef de l'État afin de donner une suite favorable à nos doléances dont la principale est de ne pas casser une seule maison », a indiqué le capitaine Maurice Ibara, secrétaire du collectif.

Pour l'heure, les travaux amorcés par

la société chinoise CRBC sont arrêtés. « Vu l'article 5 qui stipule les phases administratives de l'expropriation — l'enquête préalable, la déclaration d'utilité publique, l'enquête parcellaire, l'acte de cessibilité et de la réquisition d'emprise totale — », le collectif souhaite que les services habilités fassent une descente dans la zone concernée pour un réel constat. Le bureau du collectif composé de cadres civils et militaires envisage également de faire une pétition ou de rencontrer le député de la circonscription afin de présenter de vive voix les doléances des propriétaires.

« La construction de la route est une initiative louable, mais il faut que les habitants de ce secteur soient quand même consultés. Certains sont ici depuis vingt ans voire plus. Le processus d'occupation des parcelles dans ce secteur a été difficile parce que la zone était boueuse. Faire des reportages télévisés et affirmer qu'il n'y avait pas d'habitants par là est faux », explique un habitant du quartier.

Rappelons que les habitants de cette partie des berges du fleuve Congo occupent leur parcelle depuis des décennies et ont souffert pour les remblayer avec du sable.

Fortuné Ibara

OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Microsoft Partner
Silver Formations



PROMETRIC

Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « S'il y a maintien ou changement de la Constitution en vigueur, cela ne relèvera pas d'un quelconque diktat du chef de l'État que je suis. Ce sera au peuple congolais d'en décider »

Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, adresse aux sages de la Bouenza, le 2 mai 2014 à Brazzaville

□ « Nous pourchassons les crimes. Nous pourchassons les criminels. Nous ne pourchassons pas les nationalités. Le Congo n'est pas un pays xénophobe. »

Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le 2 mai 2014 à Brazzaville, face responsables et éléments de la police

□ « La question de la sécurité ne se limite pas aux porteurs d'uniformes. Elle implique les acteurs locaux ainsi que nationaux »

Salioum Maïga, Officier supérieur de l'armée malienne, maliactu.fr, 28 avril 2014

□ « Le moment est venu de nous demander si le salut de la démocratie ne réside pas justement dans l'impatience des citoyens. L'impatience contre la résignation et le conformisme. L'impatience contre tous ceux qui nous ont fait perdre patience. »

José Saramago, journaliste et écrivain portugais, Prix Nobel de littérature (1998), Le Monde Diplomatique, juin 2004

□ « L'Afrique est sommée d'assumer les conséquences de politiques libérales qui, en France et en Europe, précipitent les responsables politiques, de gauche comme de droite, dans des abîmes d'impopularité. Ces politiques libérales sont incompatibles avec l'exigence de travail, de dignité. En Europe comme en Afrique. »

Aminata Traoré, essayiste malienne, L'humanité, 29 avril 2014

□ « ... l'école est essentiellement pilotée par l'administration de l'Éducation nationale et par les syndicats enseignants, en clair par un petit nombre de personnes. Elle pourrait avoir un fonctionnement plus démocratique, plus ouvert aux parents et à la société civile, avec des débats réguliers au Parlement sur ce que l'on veut en faire. »

Marie Duru-Bellat, sociologue française, Libération, 18 avril 2014

OPÉRATION "MBATA YA BAKOLO"

« Le Congo n'est pas un pays xénophobe »

Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou l'a reprecisé, le 2 mai à Brazzaville, lors de la cérémonie de remise de nouveaux moyens roulants à la police nationale.

Le ministère de l'Intérieur a saisi cette opportunité pour réaffirmer l'engagement du gouvernement congolais de poursuivre l'opération "Mbata ya bakolo". La dotation de la police en nouveaux moyens roulants ne vise qu'à rendre plus opérationnelles les différentes équipes de la police chargées de sécuriser le pays et la population. Ce matériel comprend des blindés, des véhicules tout terrain et des motos. « Voici déjà trois ans que le président de la République promulguait les lois n°6 et 7 du 2 mars 2011 portant mission, organisation et fonctionnement et statut spécial des personnels de la police. Ces deux textes fondamentaux prescrivaient clairement ce que nous avons à faire et de façon prioritaire et permanente. Il s'agit de la sécurisation du territoire national et de la population de notre pays », a indiqué Ray-

mond Zéphirin Mboulou au nom du gouvernement, précisant que cette noble mission implique des moyens importants en termes logistique et humain.

À propos de l'opération "Mbata ya bakolo"...

Selon le ministre Mboulou, il ne s'agit pas d'une opération de xénophobie ou de stigmatisation des ressortissants d'un pays comme le clament certains médias. Il ne s'agit, ni plus, ni moins, que de la mise en œuvre de la politique du gouvernement congolais en matière d'immigration comme cela se passe dans tous les pays au monde. Le ministre soutient ses propos par le fait que s'agissant du Congo, il s'est développé une forme de criminalité qui a fait souffler un vent de panique dans les grandes agglomérations : des crimes crapuleux, des braquages sanglants et spectaculaires, même en plein jour, des phénomènes de délinquance, de vol, de viol, de prostitution et de trafic de stupéfiants ont surpris tous les

Congolais. La cause c'est parce que des étrangers se sont installés sans titres et font régner la terreur.

« Je voudrais rappeler à tous que la police congolaise traque les criminels et qu'elle n'est pas en guerre contre les communautés étrangères régulièrement installées dans notre pays. Il n'y a pas de stigmatisation de leurs pays d'origine », a soutenu le ministre Mboulou avant de rappeler : « ... tous les étrangers en situation irrégulière en République du Congo sont priés de se mettre en règle ou de quitter le territoire national. Ceux qui font partie de la pègre seront purement et simplement renvoyés chez eux ».

Intervenant pour la circonstance, le directeur général de la police, Jean François Ndenguet, a exprimé toute sa gratitude au président de la République, et à travers le ministre, au gouvernement de la République, pour l'attention exceptionnelle qu'ils accordent à la police. Et de conclure à propos de l'opération qui fait couler encre et salive sur la rive gauche : « En dépit des critiques dénuées de tout fondement, cette opération est menée avec beaucoup de professionnalisme et une attention particulière est accordée au respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux des individus ».

Témoin de l'événement, le secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean-Dominique Okemba. L'acte final de la cérémonie a été le traditionnel défilé par des éléments de la police.

Guillaume Ondzé



Un échantillon des nouveaux équipements de la police

Séminaires de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 13 Mai 2014 Durée : 2 semaines

LE TRANSIT

- Les régimes douaniers
- La déclaration en douane
- Les documents d'import/export et les services concernés
- Le fret maritime, aérien, routier, ... et les droits et taxes
- Le calcul de la valeur en douane et les positions tarifaires
- Les professions liées au transit (déclarant, acconiers, etc.)

Début : 14 Mai 2014 Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs + 1 marker Non permanent/par séminaire
Lieu : Immeuble en face du hall des légumes
AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit), à l'étage.
Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le gouvernement salue les performances de Ragec

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, a félicité la croissance remarquable intervenue au sein de la société privée Rafrachissant glaces eau du Congo (Ragec), après dix ans d'activités.

Installé en 2004 en tant que producteur de l'eau minérale (cristal en l'occurrence), Ragec a étendu ses activités en ajoutant dans sa gamme de produits des boissons gazeuses. De 45 agents à l'ouverture, cette société est passée à 744 employés avec des

Congolais en majorité. Son chiffre d'affaires a grimpé à 14 milliards FCFA contre 167 millions FCFA au départ. « C'est une entreprise exemplaire qui contribue au développement de l'économie nationale. J'avoue que je suis agréablement surpris par ses performances et sa stabilité. Mais surtout par sa diversification dans l'agro-industrie », a déclaré le ministre Isidore Mvouba.

Pourtant, malgré ces prouesses, l'entreprise est confrontée à des difficultés d'ordre administratif à savoir la remise en cause de sa

convention d'établissement. L'instabilité du courant dans le pays constitue un véritable frein au développement de cette entreprise. Le ministre d'État a pris l'engagement de s'impliquer pour que les difficultés relevant de l'administration soient étudiées et éva-

luées. Implantée à Djiri, environ 15km au nord de Brazzaville, Ragec a annoncé l'installation, dans les tout prochains jours, de nouvelles chaînes de production en vue de la fabrication de la mayonnaise et des biscuits.

Lopelle Mboussa Gassia

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



Le Groupe MTN et Bharti Airtel s'associent pour lancer un service de transfert d'argent international

Johannesburg /Nairobi. Le 8 avril, 2014, le Groupe MTN et Bharti Airtel ont annoncé un partenariat transfrontalier de transfert de fonds visant à éliminer les tracasseries rencontrées lors des transferts d'argent entre la Côte-d'Ivoire et le Burkina Faso par les utilisateurs du service Mobile Money dans chaque côté de la frontière.

Le partenariat historique permettra aux utilisateurs des services de transfert d'argent mobile (Mobile Money) de MTN Côte-d'Ivoire et d'Airtel au Burkina Faso de facilement effectuer des transferts d'argent entre ces deux pays voisins. Jusqu'à présent, transférer de l'argent entre les deux pays reste entaché par des frais élevés, une forte utilisation des canaux informels et un manque de proximité pour le retrait d'argent.

MTN et Airtel bénéficient déjà d'une formidable adoption des services de transfert d'argent sur portable dans leurs marchés respectifs et la liaison entre leurs opérations par les services de transfert de fonds semble être une étape logique de plus.

«MTN a atteint un formidable niveau d'adoption des services de transfert d'argent sur portables en Côte-d'Ivoire, et Airtel a fait de même au Burkina Faso. Avec une importante communauté burkinabé travaillant en Côte-d'Ivoire et qui envoie de l'argent dans leur pays d'origine, le partenariat permettra d'améliorer grandement le service Mobile Money pour les clients dans les deux pays. MTN apporte la même valeur ajoutée aux transferts internationaux que nous offrons déjà dans les transferts locaux ; notamment la fiabilité, l'instantanéité, le coût abordable et la proximité avec la clientèle à travers notre réseau de distribution», a expliqué M. Pieter Verkade, le Directeur commercial du Groupe MTN.

«Ce partenariat entre Airtel et MTN est tout à fait symbolique, c'est la première fois que deux principaux fournisseurs de services de transfert mobile collaborent pour offrir un service. Deuxièmement, c'est le premier service transfrontalier de transfert d'argent par téléphone en Afrique de l'Ouest qui a été conçu pour éliminer les tracasseries actuelles liées aux frais élevés entre les deux pays, tout en offrant la meilleure sécurité possible qui protège la «sueur» des Burkinabés qui travaillent dur et qui veulent rapatrier des fonds dans leur pays d'origine pour leurs proches», a déclaré M. Chidi Okpala, Directeur Airtel Money pour Airtel Africa Groupe.

Le MTN Mobile Money permet aux utilisateurs d'effectuer des transferts d'argent localement et à l'international, de payer des factures et des services, d'acheter du crédit de communication et d'accéder à une gamme de produits financiers mobiles. Au 31 décembre 2013, le service Mobile Money de MTN comptait 14,8 millions d'utilisateurs enregistrés, et était disponible dans 14 pays. Le Groupe MTN continue de rechercher des opportunités pour développer des offres uniques devant s'ajouter à son portefeuille grandissant de services financiers.

Airtel Money a été à la pointe de l'effort pour stimuler l'inclusion financière à grande échelle, la réduction des coûts de transaction et la création d'écosystèmes entiers de paiements dématérialisés dans toute l'Afrique. Lancé en août 2011, Airtel Money est maintenant disponible dans 15 pays avec plus de 27 millions de clients enregistrés.

MM. Verkade et Okpala ont tous les deux rendu hommage à la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour son soutien dans la mise à disposition de ce service aux clients.

À PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes de nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

DON DE SANG

Bientôt un club de donneurs des jeunes de la FMC

Pour répondre au besoin récurrent de sang, les jeunes de la Force montante congolaise (FMC) ont pris cet engagement, le 29 avril à Brazzaville, après avoir fait un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Les poches de sang se font de plus en plus rares dans la banque de sang faute de donneurs. Or pour couvrir ce besoin, le Congo doit disposer de 80.000 poches de sang alors qu'actuellement le CNTS ne dispose que de 49.000 poches contre 25.000, il y a cinq ans.

La régularité du don, tel est l'objectif que se fixent les jeunes de la FMC. «Le gouvernement fournit des efforts pour l'amélioration de l'offre de santé au Congo. La FMC étant la jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), elle ne pouvait rester en marge. Nous avons ainsi pensé apporter notre modeste contribution en faisant ce don de sang. Ce n'est qu'une première étape. Nous allons étendre progressivement le programme dans d'autres départements, en partenariat avec le CNTS. Nous projetons également de mettre en place au sein de notre organisation, un club des donneurs de sang pour donner régulièrement du sang, afin de sauver des vies», a

déclaré le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet. Au Congo, il est recommandé à un donneur de faire un don trois à quatre fois par an. Selon la directrice générale du CNTS, Amélia



Juste Bernardin Gavet pendant le prelevement sanguin

Bokilo, la pénurie est due au fait que le don de sang bénévole au Congo est très faible, soit 30% de donneurs bénévoles et 70% de donneurs familiaux. «La régularité et la fidélisation nous permet de suivre les donneurs. Pour ceux qui vont s'engager de façon régulière, nous allons pouvoir les aider à se maintenir en bonne santé. Cela nous permet également de connaître combien de donneurs nous avons, afin de pouvoir planifier», a fait savoir Amélia Bokilo.

Très peu de femmes donnent leur sang
Ce constat a été fait par la directrice générale du CNTS. «Malheu-

reusement, il y a très peu de femmes qui donnent leur sang, pourtant ce sont elles les premières bénéficiaires. Cette année, nous prévoyons donc de mobiliser les femmes», a prévenu Amélia Bokilo.

Concernant les frais demandés au malade pour l'acquisition d'une poche de sang, d'un montant de 5.000 FCFA, la directrice générale a rappelé que cette somme permet au personnel du CNTS d'effectuer au mieux sa mission dans les départements et pendant les jours non ouvrables. «Notre subvention est supportée en majeure partie par l'État. Seulement, le traitement d'une poche de sang coûte plus de 70.000 FCFA. Ce coût est supporté à près de 80% par l'État. Les 5.000 FCFA que l'on demande, servent à assurer la collation que l'on offre à tous les donateurs après donation. Cette contribution sert également au déplacement des équipes effectuant une mission de service sur le terrain, hors du CNTS. Ailleurs, la poche coûte plus chère soit 60.000 en Côte d'Ivoire et 50.000 au Cameroun», a expliqué la directrice générale.

Notons que cet acte de solidarité se poursuivra dans d'autres départements, à commencer par Nkayi dans le département de la Bouenza, Dolisie dans le Niari et Sibiti dans la Lékoumou.

Josiane Mambou Loukoula

PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL

L'Unesco lance un manuel de gestion

«Gérer le patrimoine mondial culturel» a été conçu et publié par l'Unesco afin d'aider tous les praticiens à renforcer leurs capacités en vue d'une gestion efficace du patrimoine, et en particulier des biens du patrimoine mondial.

L'ouvrage de l'Unesco offrira aux États parties, et à toutes les personnes impliquées dans la gestion des biens culturels du patrimoine mondial, des orientations sur la manière de satisfaire aux exigences dictées par la Convention du patrimoine mondial. Il vise également à aider les États parties à garantir que leur patrimoine joue un rôle dynamique au sein de la société, et à tirer parti, mais également apporter aux autres, des bénéfices mutuels qu'un rôle de ce type peut engendrer.

Ce manuel va servir à renforcer les connaissances, compétences, aptitudes, et attitudes des personnes directement responsables de la conservation et de la gestion du patrimoine ; à améliorer les structures et processus institutionnels en responsabilisant les décideurs et les responsables des politiques ; à créer une relation dynamique entre le patrimoine et son contexte, qui conduira à de plus grands bénéfices mutuels à travers une approche inclusive, de manière à ce que les aboutissements et les résultats puissent s'observer durablement. Le document principal du manuel de référence explique en quoi consiste la gestion du patrimoine mondial, son contexte, ses philosophies et ses dispositifs. En outre, un ensemble d'annexes offre des orien-

tations sur la manière de les mettre en pratique.

Depuis l'adoption de la Convention du patrimoine mondial en 1972, la liste du patrimoine mondial n'a cessé de s'enrichir. Aussi est-il devenu indispensable d'assister les États parties dans la mise en œuvre de la Convention. Diverses réunions d'experts, ainsi que l'examen des rapports périodiques, ont mis en lumière la nécessité de mieux centrer les activités de formation et de renforcement des capacités dans les domaines particuliers où les États parties et les gestionnaires des sites du patrimoine mondial ont besoin d'un soutien accru. L'élaboration de cette série de manuels de référence sur le patrimoine mondial répond à ce besoin.

Hermione Désirée Ngoma

OMS-CONGO

Des actes contre les maladies tropicales négligées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo a remis, le 30 avril à Brazzaville, des médicaments et des motos au Programme national de lutte contre la drépanocytose afin d'appuyer l'éradication des maladies tropicales négligées.



La remise du don au Programme national de lutte contre la drépanocytose

Ce don, estimé à neuf millions FCFA, est composé de trois motos de marque Yamaha (2 300 275 FCFA), de 12 275 boîtes d'albendazol 400mg (5 693 825 FCFA) et de médicaments contre la lèpre chez les enfants et adultes (1 653 000 FCFA). Le Dr Fatoumata Binta T. Diallo, représentante de l'OMS au Congo, a indiqué : «L'octroi de ce don modeste est un geste qui aidera à lutter contre la lèpre.»

Très peu de partenaires acceptent de subventionner la lutte contre les maladies tropicales négligées comme la lèpre, l'ulcère de Buruli, le pian, la trypanosomiase, la schistosomiase, la filariose lymphatique, l'onchocercose, la rage, la dengue et la dengue hémorragique. L'OMS et les gouvernements des États sont alors les principaux partenaires pour œuvrer à l'éradication définitive de ces maladies qui sévissent à de très faibles taux au Congo.

Depuis deux ans, le gouvernement congolais ne reçoit plus les aides financières de la fondation Raoul-Follereau dans le cadre de la lutte contre la lèpre, alors que 53 cas, dont 50% dans les départements de la Likouala et de la Sangha, ont été enregistrés. Le travail de sensibilisation du personnel de santé, de supervision et d'encadrement des populations dans ces deux départements devrait être continué, estime le chef du programme.

On note également des cas d'onchocercose dans les départements du sud du pays. L'évaluation 2011-2012 du programme national de lutte contre cette maladie indique une évolution dans le département de la Bouenza relative à l'élimination dans le département du Pool, mais que les actions doivent être renforcées.

De fortes prévalences de la schistosomiase sont enregistrées dans les départements du Kouilou et de la Bouenza, selon une enquête menée en 2011. «Si l'endémicité est élevée, il faut traiter tout le monde», précise un spécialiste de maladies tropicales négligées. Les départements des Plateaux, de la Cuvette et du Pool enregistrent encore une prévalence de la trypanosomiase.

Une autre enquête sur les vers intestinaux, effectués dans tous les départements en 2011 indique que beaucoup d'enfants sont infectés. Ainsi donc, le don de boîtes d'albendazol 400mg aidera à soigner gratuitement les enfants dans le cadre du programme sanitaire.

Fortuné Ibara



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE





Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

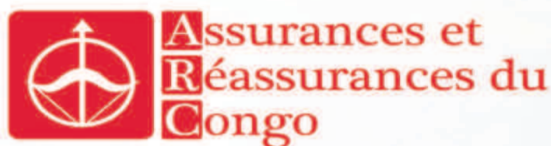
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!



FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
Siège POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimetière Mont Kamba
Agence BRAZZAVILLE : 308 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- ▶ Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- ▶ Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- ▶ Projet d'Adduction d'Eau Potable
- ▶ Construction (bâtiments, château d'eau, ...)

Le monde de l'informatique

AVENUE ALPHONSE FONDRE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO
Tel.: +242 05 381 34 34 / 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com

Revendeur agréé

Spéciale Promo > Acer Aspire E1-570

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive

Prix : **429.000** TTC

L'étoile du Cameroun

GSA CAMAL VOYAGES
CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville
- Rondpoint La Coupole. Email : resabzv@camair-co.net

Contacts :
06 827 07 54 // 05 070 73 74

BRAZZA – DOUALA / YAOUNDE - BRAZZA

MARDI : BZV 12H30 - 15H 25 DLA 19H40 – 20H25 YAO
JEUDI : BZV 20H45 - 23H 40 DLA
DIM. : BZV 11H00 - 13H 55 DLA 19H40 - 20H25 YAO

DOUALA à petits PRIX
ALLER SIMPLE à partir de **114.800 FCFA TTC**
ALLER/RETOUR à partir de **155.200 FCFA TTC**
Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA - COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE - N'DJAMENA – N'GAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :
Prénom :
Société :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature**

Mode de paiement : Chèque Espèces

Édition de Brazzaville | Édition de Kinshasa

NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : +242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél.: +242 06 963 31 34
RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé , Tél.: +243 015 166 200

Ouverture de Compte Entreprises

Vous êtes au centre de toutes nos attentions

FINANCEMENT
des projets

OFFRES & SERVICES CLIENTELE
*Services Financiers Spécialisés
Offres et services divers
Produits & Services bancaire classiques*

CREDITS
*De trésorerie
D'investissement*

LIBRE SERVICE BANCAIRE
*Monétique
Banque à distance*

CONFIDENTIALITE
des opérations

PLACEMENT
Dépôt à Terme (DAT)



AG Partners

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

BUROTOP IRIS

Non seulement la meilleure qualité
mais en plus le moins cher au Congo !

Multiprise APC
parafoudre parasurtenseur
à **9.900** FCFA HT



Cartouche HP 122
à **7.500** FCFA HT



Clé USB 8 Go
à **3.900** FCFA HT



et bien d'autres produits
à des prix défilants toute concurrence !

*Prix HT, paiement au comptant ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com | 242 065 09 05 09 (Congo)
relationsclients@flyecair.com | 33 1 78 77 78 77 (France)

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Congo et la Chine signent quatre mémorandums d'entente

La signature de ces mémorandums d'entente s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle et artistique entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République populaire de Chine, conformément au protocole d'exécution de l'accord de coopération culturelle entre les deux pays.

pour la Chine. À l'issue des échanges entre les experts culturels des deux parties, quatre mémorandums d'entente ont été signés. Il s'agit du mémorandum entre la Bibliothèque nationale et la bibliothèque publique de Nanjing, signé respectivement par les directeurs des deux bibliothèques, à savoir François Ondai-Akiera et M. Guo. Le second mémorandum concernait le patrimoine culturel et im-

l'excellence des relations entre les deux pays, a félicité les deux parties pour la tenue de la réunion des experts qui a donné l'occasion d'étendre leur coopération dans les domaines des musées, des bibliothèques et de la préservation du patrimoine culturel immatériel, la performance des arts entre ces deux États. En ce qui concerne les musées, Jiao Yunhua a fait savoir que l'intérêt s'était plus porté sur le musée national et

celui de la Galerie du Bassin du Congo. «J'ai passé trois jours de coopération et de communication très fructueux. Les mémorandums d'entente que nous avons signés marquent fortement la célébration des 50 ans des relations diplomatiques entre la Chine et le Congo.», a-t-elle conclu.

Clôturant la cérémonie, Dieudonné Moyongo a déclaré que tout ce qui a été fait était la preuve de l'excellence des relations entre ces deux pays. Car, pense-t-il, cette réunion a été d'une importance capitale parce qu'elle a donné la possibilité de toucher les problèmes qui n'avaient jamais été abordés par les ac-

cords. «Cela est le prolongement de la visite en 2013 du président chinois au Congo. Le don que vous avez fait à la Bibliothèque nationale va donner une nouvelle impulsion aux relations culturelles entre le Congo et la Chine. Par ce geste, vous donnez la possibilité aux lecteurs congolais de découvrir, sinon de connaître la Chine.», a déclaré Dieudonné Moyongo.

Bruno Okokana



Qian Wensheng et Lydie Pongault échangeant des parapheurs après signature du mémorandum sur les musées. (© DR)

La réunion des experts congolais et chinois a eu lieu au palais des Congrès de Brazzaville, les 28 et 29 avril, sous la conduite de Dieudonné Moyongo, directeur de cabinet par intérim du ministre de la Culture et des Arts, pour le Congo et de Jiao Yunhua, directrice générale adjointe au bureau de la culture, de la radiodiffusion, de la télévision, de la presse et de l'édition de la municipalité de Nanjing,

matériel, et le troisième portait sur la troupe La Petite Fleur rouge de Nanjing et le groupe Tam-tam sans frontières du Congo, managé par Armelle Nkounkou. Enfin, le mémorandum entre les musées Galerie du Bassin du Congo et le musée de la municipalité de Nanjing a été signé par Lydie Pongault et Qian Wensheng.

Mme Jiao Yunhua, qui a apprécié

LITTÉRATURE

Benoît Moundélé-Ngollo présente son 8^e ouvrage à Paris

Samedi 26 avril, en prélude à la rentrée littéraire de l'association du Collectif des écrivains et auteurs africains (CE2A), Benoît Moundélé-Ngollo a présenté au public parisien son ouvrage *Je plaide non coupable* à l'hôtel Marriott-Rive gauche Paris.

Je plaide non coupable, un livre dans lequel Benoît Moundélé-Ngollo revient sur les propos de ses précédents livres. L'auteur, un des présidents d'honneur de l'association CE2A, est considéré comme l'inventeur d'un courant, sinon d'un style qui n'obéit pas aux recommandations académiques classiques, le Snoprac. Le Snoprac est un courant critique conçu pour pourfendre les antivaleurs. Le dernier ouvrage tend à faire évoluer la perception des sept précédents, «où, à la guise des lecteurs,

l'extirpation des concepts narratifs moralisateurs universels n'engagent que les lecteurs qui voudraient les assimiler à ma pensée initiale... Quant à l'appréhension du sens et à l'interprétation, je plaide non coupable», explique l'auteur.

De l'imaginaire de J'accuse, exprimé en sept référentiels précédant la plaidoirie de *Je plaide non coupable*, structurée en 235 pages, Benoît Moundélé-Ngollo a répondu aux multiples interrogations du public venu très nombreux. «Il n'est pas question pour moi de renier mes écrits. Que ce soit dans leur contenu intemporel ou dans leur forme, je ne revendique aucun abus de renonciation. Mais, dans ce dernier ouvrage, je remets aux lecteurs une écriture qui place tout un chacun



Benoît Moundélé-Ngollo face à son miroir pour une perpétuelle remise en question. Un réalisme où je plaide non coupable et laisse la controverse aux autres. Je plaide non coupable, Éditions L'Harmattan, 285 pages, en vente à la Librairie-Galerie Congo, 23 rue Vaneau 75007 Paris, 21 euros.

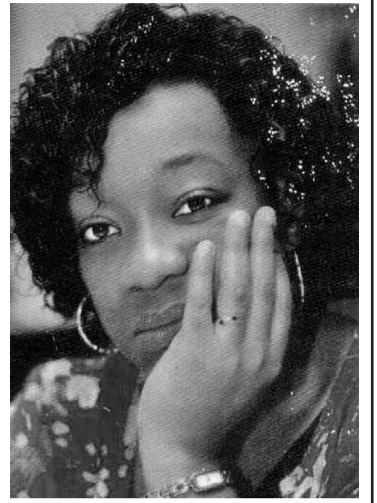
Marie-Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS

Les familles Dacko, Teya et Jean Toussaint Loemba remercient :

-M. Benjamin BOUMAKANI, Secrétaire général du Gouvernement congolais;
-M. Anatole Collinet Makosso, Ministre de la Jeunesse et de l'Instruction Civique;
-Son Excellence Marie Charlotte Fayanga, L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RCA au Congo et l'ensemble du personnel du Consulat ;
-M. Alexandre Honoré Paka, Préfet de la ville de Pointe - Noire ;
-M. Roland Bouiti Viaudo, Député Maire de la ville de Pointe - Noire;
-Maître Vincent Gomes ainsi que tout le personnel du cabinet et de l'hôtel Victory Palace ;
-M. Ludovic Ngatsé, Administrateur général et le personnel du cabinet Ernst & Young (E.Y) Congo et RDC ;
-Claude Coelho, Ancien Bâtonnet ;
-Bana zandu, les parents, amis et connaissances pour votre assistance morale, financière et matérielle lors du décès de notre regrettée, Déborah Gertrude Dacko, survenu le samedi 29 mars 2014 à Pointe - Noire, inhumée le dimanche 13 avril 2014 à Mokinda (dans le cimetière familial du village natal de son père, le Feu Président David Dacko, dans la préfecture de la Lobaye en République Centrafricaine.
Veuillez accepter, l'expression de notre profonde gratitude.

Pour toutes les familles
Veuve Brigitte Dacko



In memoriam

1^{er} mai 2013 - 1^{er} mai 2014, voici jour pour jour, une année que le seigneur rappelait à lui, notre sœur, Belle-sœur, amie et mère Nkouka Letty pulchérie. Par cette occasion les amis et connaissances lui rendent hommage. Une messe d'action de grâce a été dite en paroisse Sainte Thérèse Ngambio la Base à sa mémoire. Que son âme repose en paix.



PROMO VISA - DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)
Tél : 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92
Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr
Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH
Tél : 05 533 17 87/ 06 628 61 67
Email : directafricapnr@gmail.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout contact, veuillez vous rapprocher aux adresses suivantes :

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),
Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

CHRONIQUE

L'art contemporain du Dak'art

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui que le Dak'Art est un important événement d'art contemporain en Afrique. En consacrant exclusivement sa sélection aux artistes vivant sur et hors du continent africain, l'État sénégalais, principal instigateur depuis 1989, a de quoi être fier.

Pour mémoire, si la première édition, la première biennale d'art contemporain initiée par le président L. S. Senghor, était consacrée aux lettres en 1990, l'an 1992 sera dédié à l'art contemporain avant que cette grande rencontre ne se tourne définitivement vers la création africaine contemporaine à partir de 1996. La plus ancienne biennale d'Afrique déroulera sa prochaine édition du 9 mai au 8 juin 2014 à Dakar et réunira une pléiade d'artistes et de professionnels des arts visuels de l'Afrique et du monde.

Il faut savoir que les Sénégalais se sont fixé comme objectifs à travers le Dak'art l'élargissement des panoplies des possibilités de promotion pour les artistes africains, très souvent faiblement représentés dans les grands événements artistiques internationaux, mais aussi pour le continent africain l'opportunité d'élaborer son propre discours esthétique et de « participer à la conceptualisation d'instruments théoriques d'analyse et d'appréciation de propositions artistiques ». Le Dak'Art, à l'instar du Fespam de Brazzaville, s'est toujours tenu les années paires, sauf en 1994.

Pour sa onzième année, c'est un programme innovant qui nous invite à découvrir sur cinq sites à Dakar et dans de nombreuses villes du Sénégal, sur le thème des métiers de l'art, une exposition internationale de 61 artistes africains et de la diaspora, des expositions d'artistes invités, trois expositions hommages (Dimé, Diop, Diakhaté), la sculpture africaine, l'art vert sur le campus, et plus de 200 expositions en off. Les commissaires du Dak'Art 2014 sont Élise Atangana, Abdelkader Damani et Smooth Ugochukwu Nzewi qui, en sus d'un programme alléchant et débordant, ont prévu des animations dans la ville, des films sur l'art contemporain, des défilés de mode et des concerts.

C'est une biennale qui respire un parfum d'autonomie. Il faut se souvenir que lors de la conférence de presse en juillet 2013, qui annonçait la tenue de la onzième biennale, les anciens secrétaires généraux de la biennale avaient pu s'exprimer sur un point crucial qui concerne le statut de la biennale. Unaniment, ils la souhaitent autonome, prônant une formule médiane public-privé, et ouverte aux autres continents. Par ailleurs, ils se sont dits convaincus que le meilleur statut qu'on pouvait espérer était celui d'une fondation, car cela répondrait aux exigences de partenaires qui exigent souvent des garanties quant à l'utilisation des fonds mis à disposition. Ils ont également formulé le vœu que le statut de fondation pour la biennale entre en vigueur d'ici 2016.

Si Dak'Art 2012 s'est distinguée par l'exposition internationale au musée Théodore-Monod d'art africain qui accueillait 42 artistes de 21 pays africains et une de l'île de la Réunion, Dak'Art 2014 innovera, comme en témoigne le partenariat culturel important avec la délégation Wallonie-Bruxelles qui soutient une quinzaine d'événements à Dakar et Saint-Louis, dont le plus important est Le Bois sacré, axé sur le travail de 26 artistes béninois, ainsi que cinq autres événements : une exposition permanente à la place du Souvenir africain, l'exposition Y'Artecre Faso présentant une cinquantaine d'œuvres et huit artistes plasticiens burkinabés, une table ronde, un hommage à Adolphe Sax, l'inventeur du saxophone, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance.

Part belle sera également faite à la Francophonie, car trois lauréats de la septième édition des Jeux de la Francophonie de Nice 2013 ont été invités par l'OIF à y participer. Il s'agit d'Amélie Ducommun (France), médaillée d'argent en peinture, d'Élisa Larvego (Suisse), médaillée d'or en photographie, et de Pascal Hachem (Liban), médaillé d'or en sculpture. N'est-ce pas que le Dak'Art semble encore nous réserver d'heureux moments ?

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

REMERCIEMENTS

Les enfants Bobianga vous savent gré à vous tous qui les aviez soutenus lors du rappel à Dieu de leur maman Marthe Odoline Bouya, le 22 mars 2014.

Veuillez trouver ici l'expression de leurs vifs et sincères remerciements et que Dieu vous le rende au centuple.

Que son âme repose en paix.



COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Un groupe homogène pour les Léopards de Dolisie

Les Fauves du Niari affronteront le Coton sport de Garoua, Asec Mimosas et le Real de Bamako, à l'issue du tirage au sort de la phase de poules effectué le 29 avril par la Confédération africaine de football au Caire.

«Tout ce qui est désigné est bon à prendre comme adversaires parce que si vous faites des hypothèses en vous disant qu'il serait préférable que nous jouions face à une équipe de tel pays plutôt que tel autre, cela peut vous jouer des tours parce que ceux que vous croyez faibles peuvent se révéler les plus coriaces et vice-versa. Ceux qui seront désignés pour nous rencontrer seront les bienvenus», déclarait le président de l'AC Léopards après la qualification de son équipe au Ghana.

Rémy Ayayos Ikounga a sans nul doute raison. Non seulement son équipe hérite d'un groupe homogène où elle ne devrait affronter les équipes de l'Afrique du Nord qu'à l'étape des demi-finales, mais elle devrait aussi sortir le grand jeu face à des adversaires qui ont également une identité à défendre. Des trois, seul le Coton sport de Garoua a déjà affronté les Léopards. Léopards-Coton sport, voilà une vieille retrouvaille des deux clubs de la même sous-région. Le club camerounais avait éliminé les Léopards en 2010 à l'étape des seizièmes-de-finale lorsque le club de Dolisie faisait ses premières armes en compétition africaine. Les Fauves du Niari l'avaient emporté 3-1 à Dolisie avant de s'incliner 2-0 à Garoua. Dans cette phase de poules, Léopards et Coton sport vont s'affronter pour les troisième et quatrième fois sur les installations qu'ils connaissent bien.

Si les Fauves du Niari n'ont jamais rencontré un club ivoirien en compétition africaine, ils connaissent néanmoins le football malien par l'entremise du Stade Malien et le Djoliba AC. L'AC Léopards a livré six matchs avec ces deux équipes



Mahamane Cissé, un joueur ayant à la fois la nationalité malienne et la nationale nigérienne jouant pour le compte des Léopards de Dolisie (Photo Adiac)

lors de la 9e édition de la Coupe de la Confédération qu'il avait remportés, avec un bilan lui étant favorable : trois victoires à Dolisie (deux face au Djoliba en finale et à la phase de poules et une contre le Stade Malien) et trois matchs nuls à Bamako. Face au Real de Bamako, ce sera un autre défi qui se présentera aux Fauves.

La présentation des adversaires des Léopards

Le Coton sport est douze fois champion du Cameroun et cinq fois vainqueur de la Coupe nationale. Il a déjà disputé la finale de la Ligue des champions en 1998 et celle de la Coupe de la Confédération en 2003. L'année dernière, le Coton sport a été éliminé en demi-finale de la Ligue des champions par le National Al Ahly du Caire. Le club ivoirien d'Asec Mimosas est quant à lui vingt-quatre fois champion de la Côte d'Ivoire et dix-huit fois vainqueur de la Coupe nationale. Il a gagné la Ligue des champions en 1998 et la super coupe d'Afrique en 1999. Il avait été finaliste de la C1 en 1995. Le Real de Bamako est six fois champion du Mali et dix fois vainqueur de la Coupe nationale. Il a disputé la finale de la Ligue des champions en 1966 sous l'ancienne formule. Jouant la Coupe de la Confédération

par défaut après l'élimination à la Ligue des champions, les ambitions des Léopards ont été une fois de plus définies par leur président. «Nous allons jouer les matchs de poules avec l'ambition d'aller le plus loin possible», a indiqué Remy Ayayos Ikounga.

Le programme des matchs favorable aux Léopards

Le groupe B de cette compétition met aux prises le National Al Ahly du Caire, Sewe sport de la Côte d'Ivoire, Étoile du Sahel et Nkana de la Zambie. Les Fauves du Niari vont entamer la compétition en recevant le 18 mai, le Coton sport de Garoua. Ils vont se rendre ensuite en Côte d'Ivoire pour y affronter, entre le 24 et le 25 mai, la formation d'Asec Mimosas d'Abidjan, avant de boucler la phase aller le 8 juin à Dolisie contre le Real de Bamako. La phase retour débutera le week-end du 25 et 26 juillet. L'AC Léopards sera reçue à Bamako par le Real avant d'effectuer un deuxième déplacement le 10 août, au Cameroun, pour y affronter le Coton sport. Il jouera son dernier match à domicile, le 24 août, face à Asec Mimosas. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales.

James Golden Eloué

MATCH LÉOPARDS-COTON SPORT DE GAROUA

La CAF se prononce pour la reprogrammation

La Confédération africaine de football (CAF) a trouvé la solution face à l'impossibilité pour la Fédération congolaise de football d'être sur les deux tableaux le 18 mai.

«J'accuse réception de votre courrier. Prière de noter que la CAF procédera à la reprogrammation du match des Léopards de Dolisie, celui de l'équipe nationale n'est pas possible. Merci de prendre note. Meilleures salutations», a écrit, le 1^{er} mai, Hicham El Amrani, le secrétaire

général de la CAF, à son homologue de la Fécofoot. Le verdict de la CAF sur la proposition émise par la Fécofoot tranche les discussions entre Claude Le Roy et Remy Ayayos Ikounga quant à la disponibilité des Fauves du Niari pour le déplacement de l'équipe nationale à Windhoek. Ainsi, le match comptant pour la première journée des matchs de poules de la Coupe africaine de la Confédération opposant, à Dolisie, les Léopards de Dolisie à Coton sport de Garoua ne se jouera pas le 18 mai comme

prévu. La nouvelle date sera rapidement communiquée par la CAF. La suite du calendrier des Léopards demeure sans changement. Cette décision permettra aux Léopards de Dolisie convoqués par Claude Le Roy d'effectuer le déplacement de Windhoek pour y affronter le 18 mai l'équipe nationale de la Namibie dans le cadre du match aller du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Le match retour se jouera le 1^{er} juin à Pointe-Noire.

J.G.E.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Des déficiences dans la prise en charge des refoulés de Brazzaville

Pour sauver ce qui peut l'être encore, le ministère des Affaires étrangères à travers ses services d'actions humanitaires, la division Gestion des catastrophes de la Croix-Rouge, des privés, des Églises, mais aussi diverses ONG tentent tant bien que mal d'apporter secours aux infortunés dont les besoins primaires sont énormes.

Pris de court par le refoulement massif de ses ressortissants au Congo-Brazzaville, le gouvernement de la RDC paraît, à ce jour, débordé au point de ne savoir à quel saint se vouer pour garantir une bonne prise en charge des personnes rentrées au pays. Il fallait, face à l'urgence, aménager rapidement des sites d'accueil pour contenir ce flux des refoulés dont le nombre n'a cessé d'accroître depuis le 3 avril lors du déclenchement de l'opération « Mbata ya Bakolo » initiée par les autorités de police de la République du Congo. En un mois, plus de 59.000 ressortissants de la RDC ont été contraints de regagner le pays dont 40% d'enfants, à en croire les statistiques fournies par le ministère de l'Intérieur. Dans la foulée, l'on note aussi la présence des



Des refoulés de Brazzaville à la maison communale de Kinshasa

RD-Congolais qui, volontairement, ont décidé de faire leurs valises pour rentrer au bercail par crainte de représailles. Ce qui, logiquement, pose un sérieux problème en termes de prise en charge de ces compatriotes venus avec leur lot de problèmes.

Ceux qui ont quelques attaches familiales à Kinshasa ou un réseau relationnel profitable ont vite fait de rejoindre les leurs en attendant de se réorganiser après avoir tout abandonné sur l'autre rive. À l'opposé, il y en a qui n'ont ni parent, ni connaissance à Kinshasa. Ceux-là, plus nombreux, viennent pour la plupart des provinces du Bas-Congo ou de l'Équateur. Beaucoup d'entre eux sont originaires de Gemena, Libenge, Zongo et Boende. Ils ont gagné Brazzaville en transitant par les villes d'Oyo, Impfondo et Bétou en passant par la rivière Ubangui. Ne supportant pas la vie à Kinshasa, ils clament tout haut qu'ils veulent rentrer dans leurs villages.

Conditions difficiles d'hébergement

Tout le problème est que le gouvernement procède de manière progressive en facilitant le retour des uns et des autres. Ce qui n'est pas du goût des concernés qui tiennent à rejoindre leurs bases illico presto. Certains expulsés de l'Équateur ont été ramenés par leurs membres de famille qui, expressément, avaient effectué le déplacement de Kinshasa

après avoir été saisis par téléphone. D'autres, par contre, bénéficient de l'assistance du gouvernement qui met à leur disposition une petite somme pouvant leur permettre de prendre un moyen de transport, aérien ou fluvial, pour gagner leurs villages. La proximité avec le Bas-Congo aidant, les ressortissants de cette province prennent généralement les bus disponibles par le gouvernement.

Regroupés depuis le 26 avril sur les deux sites aménagés pour les accueillir, en l'occurrence, le stade Cardinal Malula et la cour de la maison communale de Kinshasa, les refoulés de Brazzaville vivent dans une précarité absolue, sans habits, sans nourritures, ni soins médicaux adéquats. Les toilettes mêmes les plus intimes sont faites sur place sur fond des odeurs pestilentielles. Ainsi va la vie sur ces sites où la propreté est loin d'être une règle. Ces refoulés de Brazzaville reflètent, pour ainsi dire, l'image des déplacés en situation de détresse. La plupart passent des nuits à la belle étoile empêtrés dans les quelques rares effets ramenés de Brazzaville exposés aux intempéries. Quelques rares qui justifient d'une bourse relativement garnie s'octroient le luxe de se prémunir d'une bâche ou d'une tente de fortune. Les conditions d'hébergement sont telles que certaines femmes se livrent au premier venu pour se soustraire de cette pré-

carité vecteur des maladies.

Le spectre de l'infiltration

Pour sauver ce qui peut l'être encore, le ministère des Affaires étrangères, à travers ses services d'actions humanitaires, la division Gestion des catastrophes de la Croix-Rouge, des privés, des Églises, mais aussi diverses ONG tentent tant bien que mal d'apporter secours aux sinistrés. Des latrines mobiles ont été installées sur les deux sites. Il en est de même des cliniques mobiles du Programme national des urgences et action humanitaire du ministère de la Santé. Nonobstant toutes ces mesures de précaution pour éviter toute propagation des maladies, la prise en charge médicale reste toujours déficiente. Le personnel soignant manque de matériel approprié pour intervenir en cas d'extrême urgence. Des cas de traumatismes, de paludisme, de convulsions chez les enfants, de plaies infectées, etc., sont régulièrement décelés dans ces sites d'accueil. Le gouvernement est donc obligé de donner suite à toutes les demandes - financière ou logistique - faites par divers intervenants sur les deux sites d'accueil pour une prise en charge efficiente des refoulés du Congo-Brazzaville.

Outre les conditions d'hébergement à améliorer avec, à la clé, une bonne prise en charge médicale des refoulés, le gouvernement est astreint à identifier correctement les nouveaux arrivants, de manière à s'assurer s'ils sont réellement originaires de la RDC. D'autant plus que des voix s'élèvent pour exhorter l'exécutif national à la vigilance pour filtrer les nouveaux arrivants dans les rangs desquels peuvent se retrouver d'éventuels infiltrés nourris par le dessein de déstabilisation du pays. L'équation se complique davantage lorsqu'on sait que la plupart des refoulés allèguent n'avoir aucune pièce d'identité sur eux, leurs documents ayant été perdus dans la foulée de leur reconduction à la frontière. Dossier à suivre.

Alain Diasso

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les partis politiques non conformes dans le collimateur

Sur plus d'une centaine des partis politiques enregistrés, très peu seulement ont réellement un caractère national conformément à la loi.

La question d'actualité du sénateur Modeste Mutinga Mutuishayi sur « la problématique de la création, de l'organisation et du fonctionnement des partis politiques » posée au ministre de l'Intérieur avait permis à ce dernier de dresser l'état des lieux sur la situation des partis politiques en RDC. C'est à la faveur de la plénière du 2 mai au sénat que Richard Muyej Mangez Mans a répondu à cette préoccupation en mettant un accent appuyé sur le respect de la loi régissant le fonctionnement des partis politiques sur le territoire national. D'après le ministre de l'Intérieur, très peu des partis politiques s'accrochent à l'esprit de la loi. En plus du fait qu'ils n'ont pas de siège social reconnu, la plupart des partis politiques ne tiennent jamais de congrès ou ne déposent pas au ministère de l'Intérieur leur rapport des comptes financiers à la fin de chaque exercice tel que le recommande la loi. Seuls quatre-vingt-sept partis politiques avaient déposé leurs rapports sur les quatre cent trente-trois attendus à la fin de l'année 2012. « S'agissant de l'année 2013 dont le rapport des comptes financiers continue à nous parvenir, vingt-huit rapports ont été déposés dans le délai légal sur les quatre cent quarante-six attendus », a déclaré Richard Muyej. En tout état de cause, le constat est que la majorité des partis politiques actifs en RDC fonctionnent hors normes, sur des bases illégales. Il ressort également de la communication du ministre Richard Muyej que sur plus d'une centaine des partis politiques enregistrés, très peu ont un caractère véritablement national avec des ramifications à l'intérieur du pays. Il s'agit plus des partis politiques taillés sur mesure avec des visées circonscrites dans des contextes bien précis. Les motivations qui sous-tendent la création desdits partis politiques sont diverses et se recoupent surtout dans l'opportunisme qui habite son géniteur. La plupart des partis politiques ont en effet, été créés soit à la veille des élections, soit à la veille d'autres grands enjeux politiques tels que les concertations (nationales) politiques ou l'annonce du renouvellement du gouvernement.

Après avoir longtemps tergiversé en optant pour la politique de la carotte et du bâton « motivée par l'apprentissage démocratique dont font montre tous les partis politique », le ministre de l'Intérieur a promis cette fois-ci de sanctionner les formations politiques non viables qui ne respectent pas la loi en la matière. Enfin, il est à noter que quatre cent cinquante-cinq partis politiques sont enregistrés à ce jour au ministère de l'Intérieur, de la sécurité, de la Décentralisation et Affaires coutumières. Le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) vient en tête de liste des structures politiques les mieux représentées à l'Assemblée nationale avec soixante-cinq députés (soit 13,46%) suivi de l'UDPS de l'opposant Étienne Tshisekedi avec quarante et un députés.

A.D.

EXPULSIONS DES RD-CONGOLAIS DE BRAZZAVILLE

Moïse Moni Della préconise des solutions durables

L'ancien représentant de l'UDPS à Brazzaville voit les vrais responsables de cette situation à Kinshasa que sur l'autre rive du fleuve Congo.

Le secrétaire général du Rassemblement des Congolais démocrates nationalistes (RCDN) et ancien représentant de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à Brazzaville, Moïse Moni Della, a exhorté à la recherche des solutions durables aux expulsions des ressortissants de la RDC dans plusieurs pays de la planète dont la République du Congo (RC). C'était à l'occasion d'un sit-in organisé le 29 avril par les associations de la diaspora congolaise de Paris, devant l'ambassade de la RC dans la capitale française, pour dénoncer ces expulsions dont sont victimes les ressortissants de la RDC.

En ce qui concerne cette dernière vague d'expulsions, ce politicien note, en effet, que les responsabilités de cette situation sont partagées mais elles incomberaient plus aux autorités de la RDC qu'à celles de la RC. Moïse Moni Della reproche au gouvernement de Kinshasa le manque de la bonne gouvernance, la violation des droits de l'Homme, le manque de la création d'emploi, etc. qui serait, selon lui, la cause principale de l'errance des ressortissants de la RDC. « Le régime de la RDC est celle d'un État faible qui ne protège pas ses concitoyens, qui ne crée pas d'emplois. Dans cette situation, Sassou n'est, en fait qu'une conséquence du



Les manifestants devant l'ambassade de la République du Congo à Paris

pouvoir de Kinshasa », a-t-il noté.

Par contre, ce politicien qui condamne avec la dernière énergie la manière dont ces expulsions sont menées place la responsabilité de Brazzaville dans le fait que cet État a manqué de courtoisie qui l'obligerait à protéger les gens qui sont chez lui. « C'est la règle élémentaire », a-t-il appuyé.

Pour Moïse Moni Della, qui a vécu plusieurs expulsions des ressortissants de la RDC de Brazzaville, les mêmes causes produisant les mêmes effets, le gouvernement devra chercher des solutions durables à la place des solutions palliatives. Pour lui, ces solutions passeraient par la paix, l'instauration de la

démocratie, la création d'emplois, etc. « En 1960, les Kinois allaient à Brazzaville le matin, pour rentrer le soir. Mais, le manque du minimum vital et de travail a fait qu'aujourd'hui, ils émigrent carrément vers l'autre rive du fleuve Congo », a-t-il regretté.

Cette activité de la diaspora congolaise de Paris à la quelle Moïse Moni Della a pris une part active a été organisée par plusieurs associations dont Avenir du Congo, Devoir de mémoire, RCK, UNIC et Force du Congo. Des Congolais de Brazzaville ont également assisté, ensemble avec ceux de Kinshasa, à ce sit-in.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

FFJ appelle l'État congolais à cesser d'emprisonner les journalistes pour la vérité

L'appel a été lancé à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse en RDC, Freedom for journalist (FFJ), rappelle à l'État congolais l'irréversible mouance de la dépenalisation des délits de presse qui reste une réelle exigence de la démocratie dans le monde. C'était dans un communiqué publié à l'occasion de la célébration de la 21e Journée internationale de la liberté de la presse.

Pour cette ONG, cette journée célébrée cette année sur le thème « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 », devrait interpeller particulièrement le gouvernement de la RDC à favoriser l'exercice de la liberté de la presse pour ainsi espérer voir les médias apporter une contribution à l'essor de la communauté.

FFJ a rappelé que le pays se préparait à affronter des enjeux sociopolitiques déterminants d'ici 2016. Pour l'ONG, les dirigeants devraient créer un environnement propice en vue de permettre aux médias et aux journalistes de cou-



Des professionnels des médias, lors d'une activité de FFJ

vrir, en toute sécurité et indépendance, des élections générales, nécessaires dans un pays démocratique. « Seuls des médias libres et indépendants pourront accompagner ces scrutins et donner une information au-delà des clivages », a souligné FFJ.

Par médias libres, cette organisation entend, en effet, ceux qui exercent dans un environnement favorable et sécurisé, régis par des textes non liberticides où les journalistes ont accès à la critique à travers leurs écrits qui interpellent les dirigeants sur la gestion de la cité,

et où les gouvernants devront savoir qu'ils sont soumis à l'obligation de reddition des comptes à leurs populations. Pour l'organisation, le développement, concept contenu dans le thème, n'est envisagé que dans un contexte d'un état organisé et structuré avec des dirigeants réellement élus par le peuple et mus par l'intérêt général.

FFJ fait également remarquer que si certains médias privés exercent dans la plus grande peur d'être suspendus, le principal média audiovisuel public de la RDC, la Radiotélévision nationale congolaise

(RTNC), censé cependant recevoir tous les courants sociopolitiques du pays, est devenu un média d'État. Cette maison serait, selon FFJ, un instrument de propagande politique, très enclin à faire l'apologie de la pensée unique et dont les journalistes sont soumis à la toute puissance politique. « Le pluralisme d'opinions n'y est nullement garanti, préjudicant, par ce fait, tout effort du développement qu'un média pluraliste est appelé à apporter à l'ensemble de la communauté », a noté cette ONG.

Absence d'initiative de réforme Cette organisation a aussi noté l'absence d'initiative de réforme en faveur des médias et des journalistes. « Des projets et autres propositions de loi initiés n'ont, à ce jour, fait l'objet d'examen ni d'adoption au niveau du Parlement », a-t-elle noté. Il s'agit notamment, selon FFJ, de la proposition de loi portant accès à l'information publique, l'actuelle loi sur la liberté de la presse gardant tout son caractère liberticide alors qu'une version revue et corrigée

portée par des organisations professionnelles moisit dans la chemise des arrières législatifs.

Pour cette ONG, en 2013, les journalistes ont été l'objet de toutes sortes de violations, allant de l'interpellation, des menaces à l'assassinat. Son rapport 2013 a enregistré deux cas d'assassinats. Dans l'ensemble, FFJ a documenté cent dix-neuf allégations d'atteinte à la liberté de la presse et du droit du public à l'information. Alors qu'à l'entrée de la nouvelle année 2014, l'organisation a déjà enregistré une trentaine de cas d'atteinte aux droits civils et politiques du journaliste dont un tué et une dizaine d'allégations du droit du public à l'information.

Ces statistiques présageraient, selon FFJ, un nombre effroyable à la fin de l'année. « À la célébration de cette mémorable journée, l'étrange atteinte à la liberté de la presse a été l'enlèvement nocturne d'un journaliste de son lieu de reportage pour la prison centrale de Kinshasa puis l'agression, dans la même période, d'un défenseur de la liberté de la presse dans le pays », a souligné l'ONG.

Lucien Dianzenza

DOING BUSINESS 2015

Voici les réformes et leurs effets présentés par la RDC

Les renseignements officiels chiffrés sont disponibles et ils ont même été portés à l'attention des experts internationaux dans la perspective de la publication du prochain classement.

Les experts s'étaient intéressés aux indicateurs relatifs à la création d'entreprise, au permis de construire, à l'accès au crédit, au commerce transfrontalier, à l'accès à l'électricité et au paiement des taxes et impôt. Tout en reconnaissant les contraintes persistantes, notamment la faiblesse de l'administration publique, la résistance de certains services et le déficit de la communication, l'on a noté tout de même des progrès non négligeables. Pour la première fois, l'équipe d'experts Doing Business avait pu d'ailleurs s'en rendre compte auprès des services publics directement impliqués dans ces réformes : la Snél (électricité), la DGI (impôt), la DGDA (douane), la BCC (banques), le Guichet unique (création d'entreprise) et les services centraux et provinciaux de l'Urbanisme et habitat (permis de construire). En matière d'électricité, il y a une note de service de la Snél qui a permis de simplifier les procédures, le délai et le coût de raccordement électrique moyenne tension et basse tension en RDC. L'on est ainsi passé à une réduction du nombre de procédures et délai à 18. Évoquant le cas de la fiscalité, les réformes ont abouti à une simplification des procédures de paiement des impôts (suppression du récépissé) et une unification des échéances fiscales au 15 de chaque mois pour le paiement des droits courants. Même constat dans le commerce transfrontalier, les améliorations ont porté essentiellement sur la réduction des procédures, du délai et du coût des formalités d'import-export. Le logiciel Sydonia a lancé au Congo la "douane sans papier" ou "douane électronique". Cela a entraîné une réduction des formalités et du délai, ainsi que l'élimination du contrôle systématique.

Autre bonne nouvelle, la RDC a enregistré 3058 nouvelles entreprises depuis la création de son Guichet unique. L'on est ainsi passé de 13 formalités, 155 jours et près de 3000 dollars américains pour créer une entreprise à trois jours et un coût de 120 dollars américains pour les personnes morales et 40 dollars américains pour les personnes physiques. L'octroi du permis de construire se fait désormais en trente jours. Bien d'autres changements sont perceptibles dans cette délivrance du permis de construire, notamment la mise en place d'un site Web du ministère de l'Urbanisme et l'élaboration d'un nouveau manuel des procédures. Quant à l'accès au crédit, il faut signaler là aussi la mise en œuvre d'un applicatif ISYS-CERY pour réunir les informations sur les demandeurs de crédit, avec comme effets l'augmentation du nombre de crédit (près de 59000 crédits enregistrés) et du nombre de clients (près de 51000 personnes physiques et morales enregistrées sur la base des données). Il ne s'agit encore malheureusement que de 0,09% de la population de la RDC.

Laurent Essolomwa

CLIMAT DES AFFAIRES

Le secteur privé à la rescousse

Les milieux des affaires devront s'associer aux efforts de mise en œuvre des outils promotionnels de l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) pour assurer une meilleure visibilité aux différents secteurs porteurs, notamment l'énergie, les transports, le tourisme, les télécoms, les banques et l'agro-industrie.

La direction générale de l'Anapi en a fait officiellement la demande aux entreprises privées partenaires au cours d'une réunion de concertation. Selon elle, la question de l'image du pays doit autant interpeller l'État que le secteur privé. Aussi le sens de cette démarche consiste-t-il à mieux impliquer les milieux des affaires dans la confection des brochures promotionnelles comportant des informations administratives. Cela intègre également la promotion

des cahiers de charges sectoriels pour l'ensemble de ces secteurs précités. En somme, cette implication serait, à en croire l'Anapi, un gage pour montrer que le pays a bien amorcé une évolution dans la voie de l'amélioration de son climat des affaires, et que les projets d'investissement s'exécutent désormais « merveilleusement ». Il n'y a d'autres voies que les outils promotionnels, notamment les brochures, les CD, les dépliants et les écrans lumineux,

pour défendre l'image du pays, a-t-elle renchérit. L'Anapi s'est félicitée, par exemple, d'avoir posé un écran lumineux à l'aéroport international de Ndjili, la porte d'entrée de la RDC pour les nouveaux investisseurs. Ce partenariat sollicité va dans le sens de mettre à contribution le secteur privé pour convaincre les nouveaux investisseurs nationaux et étrangers des changements importants réalisés grâce à des réformes courageuses.

L.E.

LIVRES

Afrique : l'alibi colonial se consume

Paru en avril dernier chez L'Harmattan, l'ouvrage de Célestin M'Peya est un recueil de 262 pages qui compile « réflexions et citations sur la période sombre de l'histoire du continent noir ».

La quatrième de couverture nous apprend d'emblée que ce livre tient lieu d'une « une invitation à ne pas laisser l'histoire de l'humiliation des peuples africains passer sous la trappe ». En effet, elle affirme que cette invite est assortie d'une démarche active quitte à « donner un coup de pied dans la somnolence collective ».

Membre de la diaspora congolaise en Belgique, l'auteur, un ancien employé de l'administration com-

munale à Bruxelles-Uccle, a choisi ici de focaliser « son éclairage sur l'inhumanité, le cynisme et la brutalité du système colonial ». Le titre Afrique : L'Alibi colonial se consume déjà fort évocateur met la puce à l'oreille sur le contenu de l'ouvrage. Pour ce faire, les lecteurs y découvriront de quelle sorte il s'emploie à la mise « à nu le pharisaïsme révoltant des missionnaires de l'époque ». À n'en pas douter, né en 1947, Célestin M'Peya parle ici en toute connaissance de cause.

Si dans le discours de l'ingénieur en constructions de l'Institut polytechnique de Biélorussie à Minsk, l'on sait lire une pointe de contra-

riété dans le fait que « pendant des siècles, on a maintenu la tête du continent noir sous l'eau », il est clair aussi qu'il se trouve une sorte d'emballage, à savoir que les choses en sont autrement désormais. Ainsi, l'affirmation : « Il est en voie de s'en sortir lentement mais résolument » ne saurait laisser supposer autre chose que la satisfaction ressentie dans ce revers de la situation. Les propos qui suivent ne peuvent à leur tour que conforter cette pensée de manière encore plus explicite : « Les anciens maîtres se bousculent maintenant à sa porte. Le vent est en train de tourner ».

Nioni Masela

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Le Front des patriotes unis opposé au changement

Alphonse Nsimba Ndimbani, président du Front des patriotes unis (FPU) qui existe depuis quatre ans, a animé un déjeuner de presse le 30 avril à Pointe-Noire, au cours duquel il a donné son avis sur le débat concernant la révision ou le changement de la Constitution congolaise de 2002.

Face aux médias de la place, Alphonse Nsimba Ndimbani a utilisé un langage franc et direct pour donner son opinion sur les questions brûlantes de l'heure : le recensement administratif spécial, les élections locales, l'élection présidentielle de 2016, le débat sur la conservation, le changement ou la révision de la Constitution, l'alternance générationnelle ou la relève politique qui s'impose au Congo.

«La loi fondamentale a été votée en 2002 et on veut déjà la changer sans nous dire quelles sont les raisons véritables pour lesquelles on doit la changer. La constitution du 20 janvier 2002 n'est pas à changer. Personne ne touchera à notre constitution», a-t-il martelé.

Sur le recensement administratif spécial qui vient de se clôturer, il a déclaré : «Ce recensement n'est qu'une mascarade, une distraction du peuple. Les élections locales,

dont aucune date officielle n'a été annoncée jusqu'à ce jour; montrent une fois de plus la pagaille organi-



: Alphonse Nsimba Ndimbani, président du FPU (© Adiac)

sée de l'administration congolaise. Et on prendra encore les Congolais par surprise, tant et si bien que l'humilité et la grandeur d'âme du peuple congolais s'en trouveront froissées et abusées pour une énième fois. Le FPU n'ira pas à une consultation électorale où les résultats sont connus d'avance.»

«L'opposition congolaise n'est pas divisée, mais elle a faim. Voilà pourquoi elle se comporte de la sorte.»

À propos de l'élection présidentielle de 2016, il a indiqué : «Nous irons aux élections sans le président De-

nis Sassou N'Guesso, qui est arrivé en fin de mandat. On ne peut pas comprendre que le pouvoir et la majorité présidentielle, qui ont fait deux mandats sans jamais penser à changer la Constitution, cherchent subitement, à deux ans de la fin de l'actuel mandat, à changer la Constitution et que ça devienne un débat. S'ils veulent changer la Constitution par la force, ils seront les seuls responsables de leur démarche.»

Alphonse Nsimba Ndimbani prône l'alternance générationnelle qui, à ses yeux, est indispensable. «On a besoin de nouvelles têtes. La classe politique actuelle est là depuis les années 1960. Elle doit se reposer et laisser la place à une nouvelle classe, plus jeune et plus dynamique. Cette alternance doit se faire par la voie des urnes et on fera tout pour que ça se passe ainsi. Le moment venu, nous donnerons notre position face à ce problème», a-t-il renchéri.

Concernant l'attitude de l'opposition congolaise, souvent divisée, incapable de constituer un véritable contre-pouvoir, il a dit : «L'opposition congolaise n'est pas divisée, mais elle a faim. Voilà pourquoi elle se comporte de la sorte.»

Hervé Brice Mampouya

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

9 principes universels rappelés à des travailleurs

La journée internationale de la sécurité et de la santé au travail a été célébrée le lundi 28 avril. À Pointe-Noire, la Société Bocom International Congo a saisi cette opportunité pour sensibiliser son personnel.

«La commémoration de cette journée dont le thème cette année est "La sécurité et la santé dans l'utilisation des produits chimiques au travail" est une occasion pour moi de rappeler à l'ensemble du personnel de Bocom International Congo, pour lequel la manipulation des produits chimiques représente près de 60% des activités quotidiennes, le strict respect de la politique de sécurité et de santé basée sur les 9 principes universels de la prévention», a déclaré Arsène Odika, représentant Antoine Oboura, partenaire congolais du groupe Bocom International.

Notons que la célébration de cette journée a également été marquée par une exposition de photos de Bocom International Congo. Celle-ci est une société de droit congolais à capitaux mixtes, filiale du groupe Bocom International, multinationale sous-régionale spécialisée dans la dépollution et le traitement des déchets industriels, hospitaliers et des boues d'hydrocarbures. Elle est agréée par le gouvernement de la République du Congo, par arrêté n°12 445/MDDEF/CAB-DG du 25 septembre 2012.

Depuis 1996, chaque année à la date du 28 avril, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes des accidents et maladies du travail. C'est en 2003 que le Bureau international du travail (OIT) a entrepris d'observer une journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail, en mettant un accent sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, tirant parti de ce qui fait traditionnellement la force de l'organisation, à savoir le tripartisme et le dialogue social.

Séverin Ibara

AG Partners
agence conseil en communication



Publicis Africa Group

Pour sa prochaine implantation à Pointe-Noire

Recrute

Responsable de clientèle / Chef de Publicité

Missions : En charge du développement d'un portefeuille-clients, vous jouerez un rôle de conseil et d'accompagnement auprès de nos clients. Vous élaborerez des stratégies de communication et piloterez leur mise en œuvre.

Profil : Bac+3 minimum, titulaire d'une formation commerciale, communication et/ou marketing, vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum en agence de communication ou chez l'annonceur. Votre excellent relationnel et carnet d'adresses, votre goût du challenge et votre esprit d'initiative vous permettront de mener à bien votre mission.

Graphiste / Directeur Artistique

Mission : En charge de la création des supports de communication de nos clients, vous imaginez l'identité graphique de nos clients ou déclinez l'univers défini par une charte graphique existante. Vous assurez le suivi de la production des supports audio-visuels.

Profil : Bac +5 minimum, vous êtes titulaire d'une formation de graphiste et justifiez d'au moins 3 ans d'expérience. Est requise pour ce poste une parfaite connaissance de l'univers multimédia : Illustrator, photoshop, etc. Vous êtes reconnu pour votre grande créativité et votre ouverture d'esprit.

Responsable Média

Mission : En charge des médias, vous établirez et entretiendrez une relation de confiance avec les journalistes et les Médias. Vous définirez la stratégie et plan média, organiserez les rencontres avec les interlocuteurs-clés et négocierez l'achat d'espaces. Vous serez amené à réaliser des piges média pour le compte de nos clients.

Profil : Bac +3 minimum, vous êtes titulaire d'une formation en communication/marketing et justifiez d'au moins 3 ans d'expérience. Est requise pour ce poste une parfaite connaissance de l'environnement média et du milieu journalistique international et congolais. Vous êtes reconnu pour vos talents de négociateur et votre diplomatie. Votre parcours et vos qualités relationnelles vous ont permis d'établir un réseau significatif dans le monde des médias. (Poste basé à Pointe-Noire ou Brazzaville)

Comédiens amateurs et professionnels.

Vous vous sentez une âme de comédien ? Pour la réalisation de plusieurs spots publicitaires, l'agence recherche des comédiens amateurs et professionnels : Homme, femme et enfant. (Résident à Pointe-Noire)

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE

Hinda déclarée capitale du livre en 2014

Cette décision a été prise, le 26 avril à Hinda dans le département du Kouilou, à l'occasion de la célébration en différé de la Journée internationale du livre et des droits d'auteur, en présence d'Élisabeth Mangoko, maire de la communauté urbaine de Hinda, d'écrivains et du public.

« Cette journée est l'occasion de célébrer les livres dans lesquels s'exprime la créativité humaine, le désir d'échanger idées et connaissances et le désir de promouvoir la compréhension mutuelle, la tolérance et la paix, des valeurs cardinales à nos populations », a déclaré Alphonse Kalla, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou. L'ouverture de la manifestation a réuni de nombreux écrivains, éditeurs, libraires, ainsi qu'un public venu en nombre.

Plusieurs exposés ont été faits pour édifier le public sur le livre, son importance et son apport dans l'univers social. *La citoyenneté active* par Mabekono Boutsumou de la Jeune chambre in-

ternationale Victory, le « Bref aperçu sur l'histoire du livre et son importance dans le processus d'épanouissement humain par Alphonse Kalla. Des présentations thématiques ont été suivies de la présentation de certains ouvrages d'auteurs ponténégrins. *Laissez parler les gens* de Kinouani Kazis par Georges Sokate Mavouba, *Tragédie amoureuse au cœur du conflit Bantous-Pygmes* d'Estelle Bélangère Itoua par Joseph Ona Sondjo, *La Grande saumure* de Joseph Ona Sondjo par Jean-Baptiste Tati Utaliane, *Rêve d'ailleurs* d'Huguette Ganga Massanga par Hugues Eta. La richesse et la diversité des lettres congolaises à travers ses romans, sa poésie, ses nouvelles, ses essais ou ses contes ont été constatées après ces présentations. Un débat franc et constructif s'est par la suite installé entre les auteurs, les critiques littéraires et le public.

De nombreux partenaires, notamment l'association Tanga in Africa, et la Jeune Chambre internationale Victory se sont asso-

ciées à la direction départementale du livre et de la lecture publique du Kouilou dans l'organisation et la réalisation de l'activité. « *La lecture favorise l'instruction à travers la connaissance du monde. Elle nous procure du savoir dans tous les domaines. Elle nous permet aussi l'accès à toutes les sciences tant exactes que sociales. En célébrant cette journée dans le monde entier, l'Unesco s'efforce à promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection intellectuelle* » a renchéri Hermes Wilfrid Malanda, président de la Jeune Chambre internationale Victory. L'ONG a également offert des ouvrages à l'école de Hinda après avoir peint il y a quelques mois, les tableaux devenus défectueux, de cet établissement scolaire.

Enfin, l'activité a pris fin à l'espace récréatif de la communauté urbaine de Hinda où se construisent la bibliothèque publique et le centre de formation de cette localité.

Hervé Brice Mampouya

THÉÂTRE

Le roman « Verre cassé » interprété à l'IFC

Interprétée par le comédien camerounais David Noundji de la Compagnie Bena Zingui, la pièce de théâtre « Verre cassé », tirée du roman d'Alain Mabanckou, a été jouée le 25 avril à l'Institut français du Congo de la ville océane.



Dans une mise en scène de Louise Belinga Endzie, l'interprétation de David Noundji dans *Verre cassé* a ébloui les spectateurs. Ce monologue théâtral nous plonge dans la vie sociale au quotidien, où les vices des personnages sont dépeints avec ironie par l'auteur et savamment mis en scène.

Il s'agit d'un ancien instituteur radié de la fonction publique. Devenu alcoolique, refuge à son désespoir, il passe le plus clair de son temps dans un bar dénommé *Le crédit a voyagé*. Remarquant son

talent d'écrivain, le patron des lieux lui demande de consigner dans un cahier les histoires de ceux qui fréquentent le bar. Dans un style farceur, emprunt d'un humour glacial, *Verre cassé* brosse son portrait fait d'un enchaînement de déboires aussi bien sentimentaux que professionnels, que l'alcool malheureusement ne peut dissiper. Cette pièce interpelle la conscience humaine sur les travers des hommes en société, comme dans un miroir où l'on constate ses vices dans la peau que l'on soit victime ou bourreau.

Jouée par un comédien en état de grâce, cette pièce emporte le public dans les méandres de l'Afrique et de ses contradictions, où le bonheur se mêle au malheur, la joie à la détresse, l'espoir au désespoir. David Noundji éduque le public en riant. Un rire sarcastique et burlesque qui se transforme en politesse du désespoir.

Le roman d'Alain Mabanckou *Verre cassé* a remporté plusieurs prix littéraires dont le prix Ouest-France/Étonnants voyageurs, le prix des Cinq continents de la Francophonie et le prix du livre RFO.

H.B.M.

COUPE D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPES/HAND-BALL

Les équipes congolaises sont fixées sur leur sort

Les clubs congolais messieurs et dames engagés dans la trentième édition de la compétition africaine ont pris connaissance de leurs adversaires le 27 avril, à l'issue du tirage au sort qui a eu lieu dans la capitale congolaise.

Inter et Asel dans le même groupe, Abo et Petro Atletico d'Angola dans l'autre. Le tirage au sort a été dirigé par le président de la commission d'organisation des compétitions de la Confédération africaine de handball (CAHB), Pedro Godinho, assisté d'Adonis Ngambami, sous la supervision du secrétaire général de la CAHB, Charles Omboumahou.

Initialement prévue du 15 au 26 mai à Oyo, dans la partie nord du Congo, la compétition se déroulera du 19 au 30 mai. Au total, 19 équipes africaines de handball sont engagées : dix équipes féminines et neuf masculines. Ces équipes sont réparties en deux groupes dans les deux versions. Le Congo, pays organisateur, est représenté par une équipe pour les hommes (Patronage de Pointe-Noire) et trois équipes pour les dames (Brazzaville, Asel, Inter Club et Abo Sport). Les deux premières sont dans le même groupe alors qu'Abo Sport jouera les préliminaires contre Petro Atletico qu'elle avait éliminé en 2009 en demi-finale avant de perdre la finale contre Inter Club à Tunis.

Les équipes de Petro Atletico d'Angola et d'Inter Club, respectivement championne et vice-championne d'Afrique, sont en tête de groupe ; chez les hommes, Al Ahly d'Égypte et Espérance de Tunis sont tête de groupe.

Le résultat du tirage au sort :

Dames :

Groupe A : Inter Club (Congo), FAP (Cameroun), Progresso (Angola), Asel (Congo), TKC (Cameroun).

Groupe B : Petro Atletico, Héritage (RDC), Phoenix (Gabon), Abo Sport (Congo), HC Nuru (RDC).

Hommes :

Groupe A : Al Ahly (Égypte), Salinas (Gabon), JSK (RD-Congo), Volcan (Cameroun), ASPAC (Bénin).

Groupe B : Espérance de Tunis (Tunisie), FAP (Cameroun), Blessing (RD-Congo), Patronage (Congo).

Charlem Léa Legnoki

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

TALANGAÏ / BRAZZAVILLE

La population arrête un manipulateur des installations électriques

Élie Chirryl Arvel Kiba est un ancien agent de la société Enco. Habitant le quartier 65 du 6^e arrondissement, Talangaï, il avait pris l'habitude de manipuler les installations de la Société nationale d'électricité (Sne). Le 1^{er} mai, ce délinquant a été surpris et arrêté par la population qui l'a aussitôt remis à la police

Gardé au Commissariat central de la Tsiémé, ce manipulateur illicite

des installations électriques publiques, auteur présumé de plusieurs branchements pirates, a été présenté le 2 mai à la presse par les responsables de la Sne qui ont ensuite visité le transformateur «Adoua», situé au 86 de la rue Lampama.

Des jeunes inciviques, dont d'autres sont encore en cabale, sont, en effet, selon les témoignages, responsables des coupures répétées d'électricité dans ce quartier. Ils étaient consultés chaque fois par la population en cas de problème d'électricité. Cette bande distribuait et interrompait le courant à son gré.

Dans son cas, Élie Chirryl Arvel Kiba, qui a été surpris en flagrant délit, a nié certains faits qui lui sont reprochés. Il a cependant reconnu avoir manipulé le transfor-

mateur de la rue Lampama le 1^{er} mai. Pour Arsène Bouity, chef de service technique à la Sne, ces inciviques causent beaucoup de dégâts sur les différents transformateurs à Talangaï et ailleurs. Revenu au niveau du transformateur pour le constat, Arsène Bouity a regretté les vols perpétrés. «Vous avez vu qu'il y a des équipements qui ont été volés par des inciviques qui se sont permis

d'ensemble pour les repérer et notre service de répression de solde repérera les clients pirates», a-t-il promis.

Tout en saluant l'action menée par la population du quartier 65, la Sne demande à la population brazzavilloise d'être vigilante et de dénoncer tous les autres délinquants qui travaillent sur le réseau électrique. Arsène Bouity a précisé que les agents de la Sne

envoyés sur le terrain doivent se munir d'un ordre de mission signé par un chef hiérarchique. «S'ils n'en sont pas porteurs, la population ne doit pas leur autoriser d'entrer dans nos installations, ni de monter sur les poteaux électriques et réaliser des travaux quel-

«S'ils n'en sont pas porteurs, la population ne doit pas leur autoriser d'entrer dans nos installations, ni de monter sur les poteaux électriques et réaliser des travaux quelconques.»

conques.», a martelé Arsène Bouity. Entre temps, la Sne s'active pour remplacer les équipements endommagés. Satisfait du travail qui se réalise, Jean-Pierre Ngassaki, chef du quartier, a dit son regret: «Ce n'est pas normal qu'un transformateur nouvellement installé dans le quartier pour pallier les multiples coupures soit manipulé par n'importe qui. Comment les agents de la Sne pouvaient remettre la clé du transformateur à ce jeune ?»

Certains inciviques avaient déjà été appréhendés comme l'a expliqué le chef de service technique de la Sne. «Ils reconnaissent les faits et avouent qu'ils ont appris le métier d'électricien pour certains dans des entreprises de la place et d'autres ont déclaré être des électriciens. Nous allons faire un travail

de travailler en lieu et place de la Sne. Ils font un travail non conforme. Les surcharges constatées sont occasionnées par des branchements pirates sur notre réseau. Ce qui a fait brûler le transformateur.»

conques.», a martelé Arsène Bouity. Entre temps, la Sne s'active pour remplacer les équipements endommagés. Satisfait du travail qui se réalise, Jean-Pierre Ngassaki, chef du quartier, a dit son regret: «Ce n'est pas normal qu'un transformateur nouvellement installé dans le quartier pour pallier les multiples coupures soit manipulé par n'importe qui. Comment les agents de la Sne pouvaient remettre la clé du transformateur à ce jeune ?»

La Rédaction

DIABLES ROUGES

Vingt-quatre joueurs pour le match contre la Namibie

Claude Le Roy, le sélectionneur de l'équipe nationale, a publié la liste des joueurs retenus pour les matchs du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015 opposant le Congo à la Namibie.

Le match aller se disputera le 17 mai à Windhoek et le retour deux semaines plus tard. Baudry Marvin, Jordan Massengo, Kimbalula fêteront leur première sélection avec les Diables rouges. Écarté de la sélection après le match contre le Burkina-Faso, comptant pour la 5^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014, Césair Gandzé, auteur de trois buts cette saison en compétition africaine avec les Léopards, signe son retour dans la sélection. Trois joueurs des Léopards de Dolisie — Junior Makiessé, Hermann Lakolo et Gildas Mouyabi — ont été écartés de l'effectif tout comme Ankira Dua (Diables noirs). On retient la convocation de Sagesse Babelé, l'autre joueur des Léopards de Dolisie.

La liste des joueurs :

- 1- Massa Chansel (Léopards de Dolisie)
- 2- Mafoumbi Christopher (RC Lens)
- 3- Ndzila Pavelh (Étoile du Congo)
- 4- Nganga Igor (FC Aarau)
- 5- Baudry Marvin (Amiens SC)
- 6- Moubhio Boris (Léopards de Dolisie)
- 7- Babelé Sagesse (Léopards de Dolisie)
- 8- Lépicié Tsonga Maël (Anvers)
- 9- Atoni Mavoungou (CNFF)
- 10- Magnokélé Bissiki Dimitri (Léopards de Dolisie)
- 11- Ndinga Delvin (Olympiakos)
- 12- Massengo Jordan (Vannes OC)
- 13- Loussoukou Ngouala (CNFF)
- 14- Binguila Hardy (Diables noirs)
- 15- Oniangue Prince (Reims)
- 16- Boukama Kaya (Récréative Libolo)
- 17- Malonga Chris (Victoria Guimraes)
- 18- Kimbalula (Estonie)
- 19- Dore Ferebory (FK Botev Plovdiv)
- 20- Bhebey Ndey Guelord (Léopard de Dolisie)
- 21- Douniama Ladislav (Guingamp)
- 22- Litsingi Franci (FK Teplice)
- 23- Ondama Nguessi Fabrice (Wac Casablanca)
- 24- Césair Gandzé (AC Léopards de Dolisie)

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Les leçons de la crise ukrainienne

Vue d'Afrique, mais aussi sans doute d'Asie ou d'Amérique latine, l'interminable crise qui se déroule en Ukraine et qui dresse les puissances occidentales contre la Russie, apparaît riche d'enseignements. Sans doute nous réservera-t-elle encore bien des surprises, mais au point où le degré de tension est parvenu elle nous permet d'imaginer comment évolueront sans doute les relations internationales dans les années à venir. Bien que le problème soit infiniment complexe, essayons de résumer en quelques lignes les leçons que cette crise nous donne.

1. La Russie, après deux décennies de quasi-absence sur la scène mondiale, y fait un retour en force qui bouleverse l'équation stratégique mondiale. Loin d'être le fruit de la seule volonté de Vladimir Poutine et de ses proches, la réinsertion de la Crimée dans ses terres et l'annexion en cours de toute ou partie de l'Ukraine répondent aux aspirations profondes du peuple russe. D'une part, elles mettent fin à

l'humiliation nationale que provoqua l'effondrement du communisme ; d'autre part, elles renouent avec la très longue et prestigieuse histoire d'un empire qui ne s'est jamais laissé abattre par personne. La combinaison de ces deux facteurs a pour conséquence que les dirigeants russes, actuels et futurs, n'ont pas d'autre choix que de rendre sa fierté à leur peuple.

2. Les puissances occidentales – entendez par ce terme l'Europe et l'Amérique de Barack Obama – démontrent de façon claire, presque caricaturale, leur incapacité à empêcher ou même freiner la renaissance de la Russie. La première gesticule et montre sa faiblesse politique en n'agissant pas ; la seconde prouve son réalisme en adoptant des mesures de rétorsion dont elle sait parfaitement qu'elles n'auront aucun effet sur les dirigeants du Kremlin. Toutes les deux font preuve dans cette affaire d'une incapacité à agir de façon efficace qui démontre à la face du monde que la position dominante acquise par elles lors

de l'effondrement du bloc soviétique ne repose plus sur des bases solides. En termes clairs, cela signifie que nous entrons dans une ère nouvelle où les valeurs qu'elles défendent ne feront plus la loi.

3. Les puissances émergentes comme la Chine et l'Inde ne peuvent tirer de cette situation que la conclusion suivante : le monde n'a pas changé et ne changera pas fondamentalement dans l'avenir prévisible. Plus que jamais, par conséquent, c'est la masse humaine, l'importance des ressources naturelles, la richesse économique et financière, la capacité militaire qui confèrent et conféreront à un pays sa véritable puissance, donc sa capacité à influencer sur l'évolution du monde. Conséquence probable, nous vivrons dans les décennies à venir une nouvelle course aux armements et un rééquilibrage des rapports de force qui n'iront pas sans provoquer de graves tensions, peut-être même des affrontements indirects entre les «grands» de la planète.

Pour les pays du tiers-monde, qu'ils se situent en Afrique, en Asie ou en Amérique latine, ce changement stratégique ouvre une fenêtre d'opportunité sans équivalent dans l'histoire. Tout simplement parce que les États-Unis, l'Europe, la Russie, la Chine, l'Inde vont à coup sûr tenter d'attirer les peuples émergents dans leur orbite en proposant de les accompagner plus efficacement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent dans leur marche en avant vers le progrès économique et social. C'est très précisément ce que la Chine a fait au cours des dix dernières années avec un succès certain, preuve s'il en fallait une que la coopération est le meilleur moyen, dans le monde très ouvert où nous vivons, de nouer des alliances efficaces.

Voyons si les pays ainsi courtisés sauront s'unir dans des cadres régionaux afin de tirer le meilleur parti de cette nouvelle équation.

Jean-Paul Pigasse